

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ
II



UNIVERSITY OF YAOUNDE
II

École Supérieure des Sciences
et Techniques de l'Information
et de la Communication



Advanced School of Mass
Communication

RÉALISATION PROFESSIONNELLE

Présentation maison de production Genesis Records et du livre audio *Histoires de chez-nous*

Réalisation professionnelle présentée en vue de l'obtention de la Licence en sciences et techniques de l'information et de la communication

Filière : Édition et Arts graphiques

Par :

Ciel MPOUMA,

Étudiant(e) en Niveau 3 Édition et Arts graphiques

Année académique : 2021/2022

Date de soutenance : Novembre 2022

AVERTISSEMENT

L'université de Yaoundé II n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions contenues dans ce dossier technique. Ces opinions sont considérées comme propres à l'auteur.

Présentée et soutenue par Ciel MPOUMA

A ma famille

REMERCIEMENTS

Nous adressons notre profonde gratitude à Jésus-Christ, notre Seigneur pour le souffle de vie, la protection et la force qu'il nous a accordée pendant la production de ce travail dont l'édition, a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

D'abord, nos sincères remerciements vont à l'endroit du Pr Alice Nga Minkala directrice de l'ESSTIC et au Pr Nta Bitang directeur adjoint de l'ESSTIC, qui nous conduisent depuis le niveau un sur le chemin du professionnalisme tant sur le plan théorique que pratique.

Puissent tous nos enseignants du département d'Édition et d'Arts graphiques trouver notre reconnaissance pour la richesse et la qualité des enseignements reçus tout au long du cycle de formation.

Ces remerciements s'étendent également à l'ensemble du personnel télé pour l'accueil, les conseils, l'encadrement, l'humilité et l'expérience qu'ils n'ont eu de cesse de partager avec nous durant le stage.

Que tous nos proches qui ne sont pas nommément cités trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENTS	2
DÉDICACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
Première partie : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MAISON DE PRODUCTION GENESIS RECORDS	7
Chapitre I : L'entreprise.....	8
Chapitre II : Organisation fonctionnelle et administrative	14
Chapitre III : L'étude du marché ou d'antériorité	15
Chapitre IV : L'étude financière	23
Deuxième partie : LIVRE AUDIO <i>HISTOIRES DE CHEZ-NOUS</i>	26
Chapitre I : La partie technique	27
Chapitre II: Les tâches de production	31
CONCLUSION	32
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	33
ANNEXES	34
TABLE DES MATIÈRES.....	68

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce projet professionnel est le plan que nous établissons afin d'atteindre un objectif professionnel final. C'est un objet d'évaluation soutenu et défendu par l'étudiant en licence 3 à l'École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) en vue de l'obtention de sa licence professionnelle. Au-delà de son aspect évaluatif, c'est une initiation à l'esprit d'entrepreneuriat et un récapitulatif des compétences professionnelles acquises par l'étudiant tout au long de sa formation. Nous étudiants en Edition et Arts graphiques avons opté de nous spécialiser sur l'édition audiovisuelle ; le mot édition auparavant nous renvoyait directement à l'imprimé, mais de nos jours l'édition a embrassé plusieurs autres domaines à l'instar de la musique, de l'audiovisuelle et du multimédia. Nous nous sommes appesantis dans le domaine de l'édition audiovisuelle avec la réalisation d'une œuvre audiovisuelle plus précisément audio en raison de son ouverture dans le marché mondial en général et camerounais en particulier. Passionné de la culture, nous avons pour projet de créer une maison de production nommée Genesis Records qui produira des œuvres audiovisuelles. Ces œuvres, sont d'une part à caractère audio et d'autre part à caractère audiovisuelle avec une vocation didactique et ludique. Ce faisant, nous nous avons opté de produire pour notre fin de formation, un livre audio de contes sur les récits de nos héros nationaux adressé principalement aux malvoyants et à toute autre cible jeune passionnée d'écoute et fan d'imaginaire. À travers cette œuvre, nous voulons susciter un esprit de patriotisme et de fierté dans le cœur et l'esprit de la jeunesse qui est le futur de la nation et valoriser notre histoire et culture de toutes les manières possibles Ainsi, il nous convient de présenter, dans une première partie, l'entreprise initiatrice de ce projet éditorial (I) et dans une seconde partie, le projet éditorial proprement dit (II).

**PREMIERE PARTIE :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MAISON DE
PRODUCTION GENESIS RECORDS**

CHAPITRE I : L'ENTREPRISE

I. La raison sociale ou dénomination

Tout d'abord le terme « GENESIS » est une expression anglaise qui signifie en français « Genèse » de ce fait, on entend par le mot genèse, un processus de formation ou de transformation de quelque chose. Dès lors, nous avons pu constater que pour concevoir et transformer un produit, il faut déjà au préalable l'avoir constaté, c'est en ceci qui se laisse dire de manière générale que « le premier outil d'un artisan c'est l'œil. » Enfin, nous avons le terme « Records » qui est une expression anglaise qui signifie en français « enregistre » c'est une expression générale utilisé pour les maisons de production audiovisuelle.

1. Contexte de création et justification

Rarement cité parmi les pays phares du continent en matière de production audiovisuelle, le Cameroun compte pourtant une histoire riche et ancienne en la matière. C'est en cela que des figures marquantes telles que Rudolf Douala Manga Bell, Robert Nyombe ... sont venus marquer l'histoire du pays, considéré à cet effet comme le véritable héros camerounais et africains de l'histoire.

Pour Genesis Records, le livre audio était un moyen de représentation fantastique, de conservation et de témoignage de la réalité passée dans une culture de l'oralité. Dès ce moment, le livre audio a montré d'une réelle vitalité. On prendra pour cas l'audiodescription avec le soutien et l'appui de l'ONU qui est venu redynamiser ce secteur.

Le regard tourné vers la jeunesse nous montre que celle-ci s'intéresse de moins en moins à la lecture classique. La preuve étant que dans une salle de classe quelconque dans les écoles, où quand l'enseignant fait une lecture suivie ou expliquée d'un livre au programme, la majorité des élèves pour la plupart sont perdu dans leurs pensées et dans l'imaginaire ou encore sur leur téléphone.

Le fait que la culture de l'extérieur soit valorisée au détriment de la nôtre et du fait de son accessibilité devient un véritable problème pour nous qui aspirons comme facilitateur à l'accès aux œuvres de l'esprit auprès de notre cible.

La jeunesse a besoin de connaître son histoire et encore plus une jeunesse handicapée. Le livre audio semble donc être un instrument culturel accrocheur qui viendra permettre aux individus de pouvoir se mouvoir dans l'écoute, mais aussi de pouvoir avoir une compréhension stable de telle sorte qu'au sortie de là qu'ils puissent tenir une explication aux voisins d'à côté.

Notre contexte mondial nous montre le livre audio n'est pas encore un domaine très exploité en ceci que nous allons marquer d'un impact global pour la jeunesse malvoyante et les passionnées de l'écoute et ce domaine est en plein essor. Voilà en quoi l'audio porterait un intérêt particulier pour la cible.

Nous avons choisi ce support de diffusion tout simplement parce que les ouvrages conventionnels suscitent un intérêt mineur auprès de la communauté jeune qui est notre cible. Et pourtant, le livre audio nous offre la possibilité de maximiser le contact avec la cible et ainsi de diffuser un message didactique avec des allures ludiques. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre sur pied en juillet 2022, la maison de production Genesis records qui viendra être un facilitateur à l'accès à l'histoire et un promoteur du genre littéraire qui est Le livre audio.

1.1. Fiche signalétique

Nom de l'entreprise : Genesis Records

Date de création : 4 juillet 2022

Capital : 16 000 000 FCFA

Directeur : Isaac Mpouma

Statut juridique : SARL

Domaine d'activité : production audio et audiovisuelle

Slogan : une nouvelle vision !

Siège social : Bastos en face de l'Ambassade de Belgique

Adresse postale : BP 816 Yaoundé

Contacts téléphoniques : (+237) 678-19-33-33 /698-12-34-20

Adresse électronique : genesisrecords@gmail.com

Site internet : www.genesisrecords.cm

Page Facebook : GenesisReords

1.2. Localisation géographique

La maison de production Genesis Records se situent au Cameroun, dans la région du Centre, chef-lieu Yaoundé, précisément dans l'arrondissement de Yaoundé Ie, au quartier nouveau Bastos rue 1792, à côté de l'ambassade de Belgique. Le choix de ce lieu se justifie par son calme et sérénité pour de meilleures réflexions et des pratiques sans erreur.

2. Charte graphique

La Charte graphique de la maison de production « GENESIS Records » a pour principal objectif de donner une identité graphique originale, cosmopolite et surtout innovante auprès du grand public. Ceci facilitant ainsi son appropriation visuelle par tous. Déclinable sur l'ensemble de nos supports et en toutes circonstances, à travers cette charte graphique, nous voulons garantir une communication idéale, par la même occasion harmonisé l'identité visuelle de notre entreprise. Elle permet de mieux situer le grand public sur le marché et enfin, contribue à promouvoir les valeurs prônées par notre entreprise

2.1. Logo



Le logotype de notre entreprise est à la fois iconographique et textuel. Il est composé de 4 éléments : dessin d'un œil, une forme carrée et 2 éléments textuels. Chacun de ces éléments contribuent à donner un sens précis aux valeurs défendues par notre entreprise. Ce logotype démontre notre envie de promouvoir les idéaux contribuant à la valorisation de notre culture ceci au moyen des produits audios. Auprès de notre public

2.2. Logotype



Disposition du logo sur fond blanc



Déclinaisons de notre logo

- **Colorimétrie**

Parlant des chrominances utilisées, nous avons veillé à choisir des couleurs significatives de par leur sens, mais aussi par rapport à notre vision et aux valeurs que nous aimerions partager avec ces derniers. De ce fait, dans l'optique de mieux situer notre public, nous avons comme couleurs

Couleurs primaires :

✓ Orange abricot :



- CMJN : (0%,45%,79%,10%)

- RVB : (230%, 126%,48%)

Signification de l'orange :

La couleur orange est une couleur très vive qui symbolise des valeurs comme l'audace, l'intelligence, la loyauté, la confiance, la chaleur, le rayonnement. Nous avons choisi d'y cumuler une teinte d'abricot pour que celle-ci ait une teinte dorée ceci pour marquer le prestige de, le privilège de notre public.

✓ Blanc saturne :



- CMJN : (0%,0%,0%,0%)

- RVB : (254%,254%,254%)

Signification du blanc :

Le blanc apporte principalement des valeurs positives telles que la pureté, l'équilibre. Il nous fait penser également au calme, à la sérénité et il procure aussi de la lumière.

✓ Noir :



- CMJN : (0%,0%,0%,100%)

- RVB : (0%,0%,0%)

Signification du noir :

Le noir est une couleur terne qui symbolise des valeurs contradictoires. Dans notre contexte. Il s'agit du prestige, de l'élégance

Couleurs secondaires :

- Rouge coquelicot :
- CMJN : 0%,96%,100%,22%
- RVB :(198%,8%,0%)

Signification du rouge :

Elle représente l'émotion, la puissance, l'énergie, et la détermination. Le rouge coquelicot a ceci de particulier qu'il inspire une atmosphère de convivialité en suscitant la passion et l'innovation.

II. Le but de l'entreprise

Notre entreprise est une structure avec des objectifs, des missions ayant une vision et possède des valeurs tant sur un aspect éthique que morale.

1. Les missions

La mission que nous nous sommes donnés est de mettre à la disposition de la jeunesse en général et malvoyante en particulier des livres audios accessibles et de bonne qualité. Ces œuvres leur permettront d'acquérir des solides connaissances sur l'histoire du Cameroun, un élément incontournable de notre identité culturelle.

2. Les valeurs

- ✓ **L'innovation** : Il s'agit ici de créer perpétuellement de nouveaux produits afin d'améliorer la productivité et satisfaire le public.
- ✓ **Excellence** : Concevoir des produits de très bonne qualité avec des outils performants.
- ✓ **Engagement** : Se concentrer et désirer relever des nouveaux défis professionnels et acquérir de nouvelles connaissances et compétences.
- ✓ **Audace** : Oser, proposer, inventer et agir sans prendre des risques inconsidérés. Il s'agit aussi d'encourager la créativité et les initiatives.
- ✓ **Égalité** : nous souhaitons mettre sur un même piédestal différentes catégories de personnes (les personnes à mobilité réduite ou non).

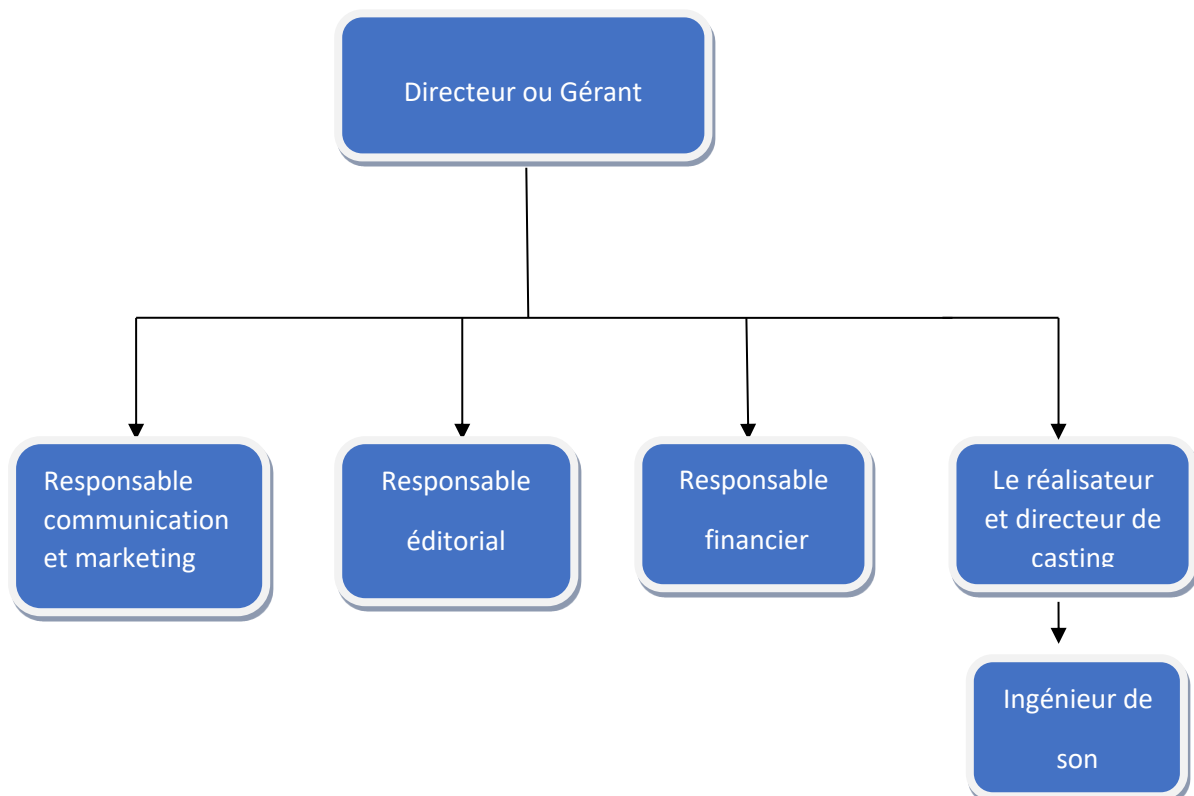
3. Objectifs

- Promouvoir l'identité et le patrimoine culturels camerounais ;
- Vulgariser l'histoire du Cameroun chez les jeunes ;
- Inciter la jeune génération à prendre des responsabilités en vue de participer au développement de leur communauté ;
- Prôner l'amour de la patrie camerounaise ;
- Rendre hommage aux personnalités ayant marqué l'histoire du Cameroun ;
- Lutter contre la discrimination sociale des personnes à mobilité réduite en général et malvoyantes en particulier ;
- Œuvrer dans le développement du secteur de l'audiovisuel Cameroun ;

CHAPITRE II : ORGANISATION FONCTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE

Genesis Records est une société à responsabilité limitée dirigée par des associés. Chaque associé(e) occupe une fonction bien précise dans l'entreprise. Les différents postes sont :

- **Le directeur** : Il assure le bon fonctionnement de l'entreprise. En outre, il supervise et valide toutes les actions quotidiennes : les opérations financières, techniques, stratégiques etc.
- **Le responsable marketing et communication** : intervient dans la réalisation d'études de marché et met sur pied des stratégies de communication et marketing. Il s'occupe également de la communication digitale de l'entreprise
- **Responsable financier** : supervise les opérations financières et de comptabilité au sein de l'entreprise.
- **Responsable éditorial** : s'occupe à faire l'évaluation et le tri des manuscrits, et les développe sous forme de narration.
- **Réalisateur et directeur casting** : conseille et coordonne la production. Ses compétences lui permettent de sélectionner des interprètes qualifiés pour les rôles principaux, secondaires ou des figurants.
- **L'ingénieur du son** : assure le traitement et la bonne qualité du son. Il est sous l'égide du responsable technique.



CHAPITRE III : L'ETUDE DU MARCHE OU D'ANTERIORITE

I. L'analyse externe

Elle consiste à comprendre l'environnement extérieur afin d'identifier les opportunités et menaces. Pour mener à bien cet exercice, nous allons présenter l'analyse PESTEL, ensuite évaluer le marché et enfin examiner minutieusement la concurrence.

1. L'analyse PESTEL

L'analyse PESTEL est un outil d'analyse stratégique qui permet à une entreprise d'identifier les facteurs externes qui ont un impact sur l'activité. Ces facteurs peuvent être d'ordre politique, économique ou social.

1.1. L'environnement politique

Sur le plan politique on observe une certaine volonté gouvernementale ou politique pour le développement du secteur audiovisuel. C'est dans ce sillage que le ministère de la communication a délivré en juillet 2022 des licences d'exploitation pour des entreprises du secteur audiovisuel. Ceci marque la concrétisation de l'option gouvernementale de promouvoir et renforcer la liberté de communication sociale et l'audiovisuel. De plus, l'État encourage et préconise l'intégration des personnes dites « handicapées ». Genesis Records souhaite profiter de ces facteurs favorables pour proposer des produits adaptés au public.

1.2. L'environnement économique

L'économie camerounaise est dynamique. Ce dynamisme tire son origine de plusieurs secteurs y compris celui de l'audiovisuel. Il existe une cinquantaine d'entreprises audiovisuelles (chaines de télévision et maison de production audiovisuelles) au Cameroun selon L'association Reporters *sans frontières*. Elles emploient environ 300000 personnes, paient des taxes et créent ainsi de la richesse ; nécessaire pour la prospérité économique du pays.

1.3. L'environnement social

L'acculturation est un phénomène croissant dans notre société actuelle ; les jeunes s'éloignent de plus en plus de leur culture au détriment de celle des occidentaux, ils sont ignorants face à l'histoire de leur pays. Face à cette réalité accablante, il serait nécessaire de produire des ouvrages pour leur permettre de facilement assimiler les enjeux de leur société à

la lumière du passé. Les personnes malvoyantes vont briser les barrières du livre imprimé (sauf écrit en braille) et acquérir eux aussi des savoirs en histoire.

1.4. L'environnement technologique

La technologie et le numérique sont des facteurs incontournables dans le domaine de l'audiovisuel. En effet, de nos jours, plusieurs plateformes numériques innovantes permettent d'assurer la distribution et la diffusion massives des produits audiovisuels, c'est le cas d'**AyokaAfrika** ou **Audible** pour les livres audios, **Youtube**, et **Amazon Prime** pour les produits audiovisuels. En outre, les réseaux sociaux et le web sont devenus des armes redoutables pour élargir le marché et le store des liseuses ou e-books permettent déjà les fichiers audios. De même, l'arrivée du signal numérique a amélioré le signal analogique en assurant une meilleure qualité du son.

1.5. L'environnement écologique

Aujourd'hui les sujets liés à la protection de l'environnement sont au cœur des enjeux de la planète. Toutefois, n'étant pas une entreprise industrielle, Genesis Records ne contribue pas directement à la dégradation de l'environnement

1.6. L'environnement légale ou juridique

La loi 90/052 du 19 décembre régit la liberté de communication sociale, et son décret d'application du 3 avril 2000. L'esprit et la lettre de ces textes consacrent l'ouverture, la libéralisation de la communication audiovisuelle au Cameroun. Ainsi, ces textes législatifs favorisent l'épanouissement du secteur audiovisuel au Cameroun

2. Le marché

Le paysage audiovisuel camerounais a connu des avancées remarquables à plusieurs égards. En effet, au Cameroun de 2000 à 2017, on est passé d'une à 22 chaînes de télévision. Aujourd'hui, plus de 30% des chaînes diffusées sur l'offre Thema et sur des bouquets canal Overseas Africa et aussi d'autres grandes offres sont camerounaises. Ce qui lui confère le statut du premier pays de l'Afrique francophone à connaître ce dynamisme dans l'industrie audiovisuelle. Pourtant ce dynamisme s'évanouit assez rapidement sur plusieurs regards : si l'on se déporte sur le marché de la production sur le spectre africain, le contact des professionnels est au fait que les meilleures productions audiovisuelles sur le continent sont surtout de l'Afrique de l'Ouest. L'offre et les perspectives expliqueront mieux cette vision.

Offre

Le succès des entreprises audiovisuelles camerounaises est basé en majeure partie sur un contenu local basé sur les faits divers et les programmes décrivant le vécu du quotidien des camerounais. À l'observation, il est impossible de donner une véritable orientation éditoriale à ces entreprises. Elles ne se spécialisent pas dans les thématiques particulières pour satisfaire la demande. Ainsi, Les véritables challenges seront ceux des contenus, de la professionnalisation de la gestion et l'adaptation des besoins de la demande, de plus en plus exigeante.

Le livre audio est quant à lui, est le format qui affiche le taux de croissance le plus élevé dans l'industrie mondiale du livre. Si, le livre audio représente 20% des parts du marché du livre total aux États-Unis et 25% en Europe du Nord, il connaît beaucoup moins de succès en Afrique sub-saharienne en général et au Cameroun en particulier. En effet, malgré ses multiples avantages : Déclinaison sous nombreux supports différents, écoute facile et le développement de l'imagination et des fonctions cognitives, il reste de moins à moins connu dans notre société. Ceci est due à un manque de communication sur le produit, une réticence des éditeurs et auteurs sur le développement du secteur. Alors que sa diffusion constitue aujourd'hui une niche d'opportunités pour les entrepreneurs africains.

3. Les partenaires

Les partenaires sont tous les interlocuteurs externes avec qui l'entreprise peut être amenée à travailler ou correspondre. Afin de stimuler l'innovation collaborative et la créativité, Genesis Records a noué des partenariats avec de nombreuses organisations aussi bien sur le plan national qu'international.

➤ **Sur le plan national**

- **SOPHAD** (solidarité des personnes handicapées pour le développement). C'est une organisation de société civile camerounaise spécialisée dans la promotion et la protection des personnes vivant avec un handicap. Elle informe le public sur la problématique des personnes à mobilité réduite au Cameroun.

- **Association des aveugles recherchant l'autonomie (AARA)** : est un établissement camerounais à vocation sociale qui a été créé pour favoriser l'autonomie des personnes à déficience visuelle.

- **Le centre national de réhabilitation des personnes handicapées** : est un établissement social qui a été créé pour offrir les services médicaux, éducatifs, le suivi psychologique et l'insertion sociale des personnes à mobilité réduite.

➤ **Sur le plan international**

- **UNICEF** : Les fonds des nations unies pour l'enfance est l'agence de l'organisation des nations unies consacrée à l'amélioration des conditions infantiles.
- **UNESCO** : L'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture est une institution spécialisée des nations unies. Ainsi, elle vise à promouvoir la culture de différents peuples sans distinction de race, sexe, catégorie sociale

4. La concurrence

Les concurrents sont des entreprises exerçant la même activité et offrant des produits ou services plus ou moins similaires à une autre. Ils peuvent être directs ou indirects

4.1. Les concurrents indirects

Un concurrent indirect est une entreprise qui commercialise une offre de produits ou services différente d'une autre mais qui répond finalement aux mêmes besoins des clients. Nos concurrents indirects sont des entreprises nationales ou alors internationales proposant des contenus audiovisuels, notamment les chaînes de télévision telles que : **Crtv, Vox Africa, Canal 2 etc.**

4.2. Les concurrents directs

Il s'agit des entreprises qui offre comme produits les livres audio. Au Cameroun, on décompte **Andikra** et **Luppepo** qui sont des maisons d'édition qui propose des livres audios pour enfants. Sur le plan international, nous pouvons citer **l'Harmattan** ou encore **Présence africaine** qui produisent eux aussi des contenus audios pour un public spécifique.

4.3. L'analyse de la concurrence

Forces	Faiblesses
Plus d'expérience acquise et donc une meilleure maîtrise des réalités du marché	Les contenus pas toujours adaptés aux attentes des consommateurs
Une meilleure autonomie financière pour leurs gestions respectives	Manque d'innovation dans les contenus proposés.
Une certaine notoriété acquise	Plusieurs défaillances techniques observées sur les œuvres audiovisuelles
Des partenariats beaucoup plus fournis	.

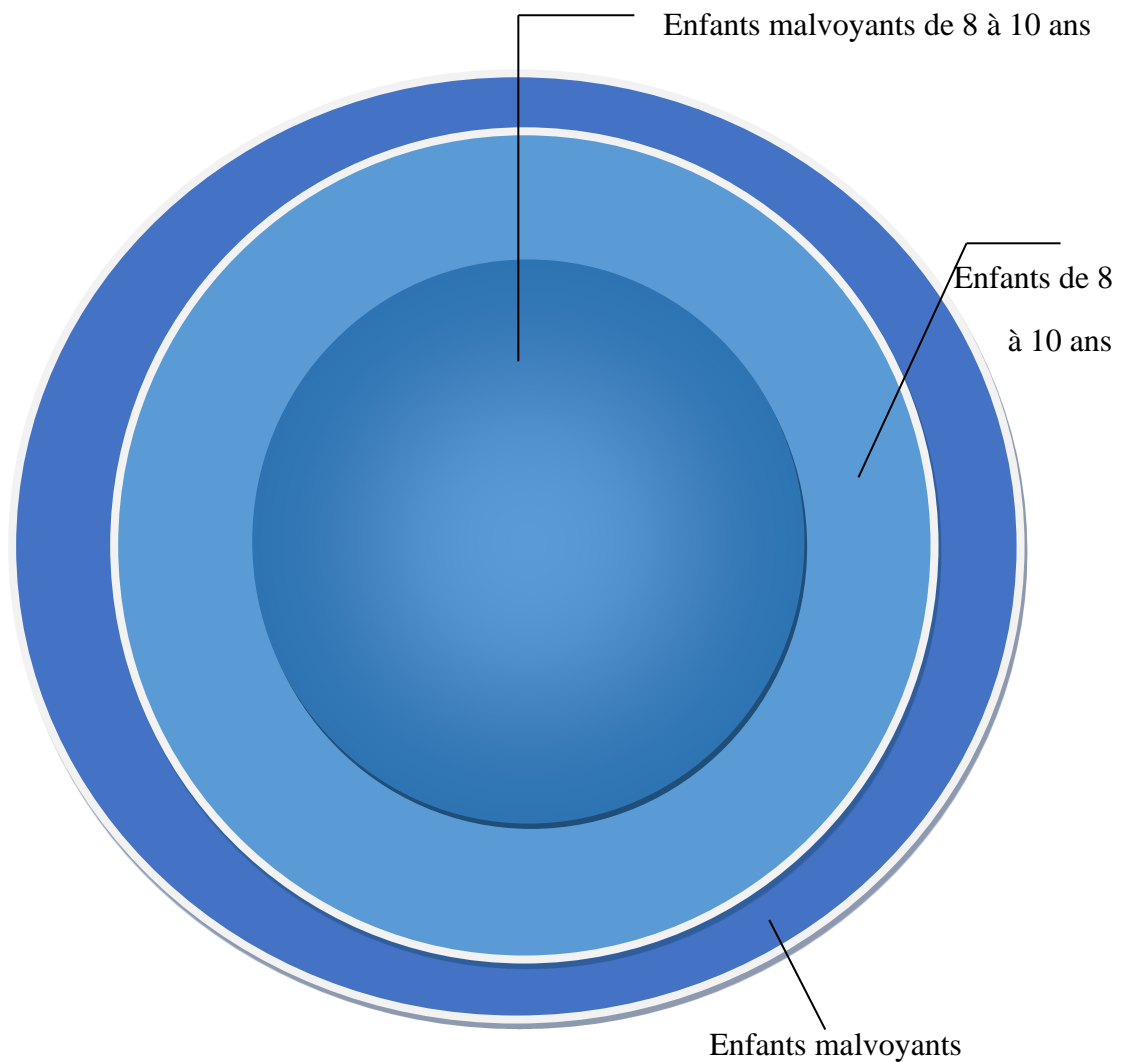
4. Les cibles

Avoir une idée claire de sa cible marketing permet de trouver des clients, les fidéliser et adopter une communication adaptée. Plus on connaît sa clientèle et sa cible, plus on est apte à produire une communication et un message percutant pour elle., notre cible est constituée de :

La cible Secondaire : Les personnes passionnés d’histoire ou d’écoute

La cible principale : enfants de 8-10ans

Le cœur de cible : Enfants malvoyants de 8 – 10 ans



II. Analyse SWOT

Il s'agit ici d'analyser les forces, les faiblesses les opportunités et les menaces.

Forces	Faiblesses
Personnel soigneusement professionnel et qualifié : formé en édition audiovisuel donc compétent.	Manque d'expérience : contrairement à nos concurrents, nous sommes peu expérimentés et maîtrisons pas suffisamment le marché
L'accessibilité des produits : Ils seront à des prix raisonnables et donc abordables pour la cible.	Pas assez de notoriété étant donné que nous sommes une jeune entreprise.
L'originalité des contenus : Bien qu'il existe aujourd'hui un bon nombre de contenus audiovisuels et spécifiquement des livres audios, rares sont ceux qui visent à transmettre des savoirs historiques, particulièrement à la jeune génération.	L'Insuffisance de ressources financières : la production audiovisuelle requiert de moyens financiers considérable surtout pour satisfaire le marché large dans ce contexte.
La spécificité : nous sommes spécialisés dans la promotion de la culture camerounaise.	Le nombre limité des ressources humaines : Plus le facteur travail est réduit, plus la productibilité est faible.
Opportunités	Menaces
La présence du numérique et technologies de l'information et de la communication facilitent la distribution et donne accès à un marché plus large.	La cybercriminalité et le piratage. Tant que nous décidons de nous allier au numérique, nous pourrions subir des attaques cybernétiques
Le caractère malléable et la commodité facile du livre audio : en effet, il est facilement transportable et peut être exploité sous divers supports (smartphone, CD-Rom, Clé USB etc.). La cible pourra donc aisément acquérir des connaissances à l'aide de cet outil.	Domaine peu connue : les livres audio sont très peu connus dans notre société. Il faudra modifier leurs habitudes de consommation, ce qui sera très complexe.
L'engagement du contenu audio est intéressant : Parce que le contenu audio permet aux gens de l'écouter partout, les consommateurs n'auront pas besoin de s'asseoir comme lorsqu'ils lisent un livre. Par conséquent, il existe de nombreuses opportunités d'interagir avec nos contenus. Ceci nous donnera possibilité de convaincre un public très large.	

III. Les stratégies de communication

La communication est très importante surtout pour une jeune entreprise qui veut se frayer une place dans le marché. Pour mener à bien cette activité, nous allons faire recours à la communication digitale d'une part et de la communication traditionnelle.

1. La communication digitale

Encore appelée communication numérique, ce champ de sciences de l'information aura pour objectifs :

- Améliorer la visibilité et la notoriété de notre entreprise ;
- Accroître notre chiffre d'affaires ;
- Bâtir une communauté solide sur Internet ;
- Fidéliser les clients ;

1.1 Les stratégies de communication digitale

La conception d'un site Web. Le site web est vital dans la communication étant qu'elle est comme la vitrine de l'entreprise. Concevoir un site web sera donc l'opportunité pour nous de présenter nos différents produits et services en vue d'attirer des clients potentiels et fidéliser des clients actuels

L'utilisation des réseaux sociaux. Les réseaux sociaux sont devenus incontournables de nos jours. Ayant environ trois milliards d'utilisateurs (tout réseau confondu), ils permettent de toucher une cible plus large. Ainsi, nous allons partager les visuels dans les plateformes les plus connus (Facebook, Instagram, Tiktok, Twitter) deux à trois fois par semaine pour mettre en avant nos produits.

L'utilisation des blogs et des Vlogs : Il va s'agir ici de rédiger des articles et concevoir des vidéos sur nos activités en vue de dynamiser nos contenus.

Le mailing ou le publipostage : C'est une technique marketing qui permet d'envoyer des correspondances de manière personnalisée à nos différents prospects. Elle permet de les attirer via le canal postal ou les courriels de masse.

1.2 La communication traditionnelle

Les relations publiques. On entend organiser des rencontres qui réuniront les parents, jeunes ainsi que les personnes malvoyant. De plus, les relations presse nous permettront de

rencontrer un ou plusieurs médias journalistiques en vue de faire la promotion de notre entreprise.

Le bouche à oreilles Notre carnet d'adresse sera utile pour faire circuler l'information.

La conception des affiches et autres supports de communication tout en mettant en exergue l'identité visuelle de notre entreprise.

2. Les moyens de distribution

-Les plateformes de distribution. Nous allons utiliser plusieurs plateformes de livres audios qui pourront être utilisés dans les smartphones ainsi que les ordinateurs, notamment :

- **Ayokafrica** : est une plateforme de distribution de livres audio dédiée aux contenus africains. Ceci pour donner accès à la culture au plus grand nombre en suscitant la curiosité.

- **Audible** : est une application de livres audio qui appartient au groupe Amazon. Le service permet aux utilisateurs d'acheter et écouter les livres et autres contenus audio.

- **Spotify** : c'est initialement une plateforme de streaming musical. Depuis peu, elle propose des livres audios qui apparaissent avec une icône verrouillée. Ces livres doivent être achetées pour être écoutées.

- **Youtube** : cette application nous permettra d'héberger nos contenus vidéos et audios. Elle visera à regarder, commenter, évaluer et partager des vidéos en streaming.

- **Les CD-rom** Cela, va consister à graver nos contenus audios sur les différents « compact disk ».

IV. Le Business model ou modèle d'affaires

La vente des contenus à des plateformes de diffusion Ici dans le cadre des livres audios, on proposera l'intégralité de notre bibliothèque d'enregistrement sous forme d'abonnement au streaming. L'abonnement sur Audible coûte 9,95 euros soit 6468 Fcfa. Ce type de vente fournit des revenus récurrents et prévisibles. Les royalties des livres audios sont en général 45%.

La vente des contenus sur YouTube : YouTube ne nous servira pas seulement à poster nos vidéos mais également audios. De ce fait, il reviendra pour nous de créer un compte Google AdSense qui nous permettra de percevoir nos revenus à partir du 100000ème vue. 100000 vues est égal à 100 dollars qui équivaut à 65000 FCFA.

La vente par correspondance : c'est un mode de vente au cours duquel l'ensemble des transactions, de la commande au paiement se fait à distance. Nous allons utiliser notre site internet pour effectuer convenablement cette tâche.

La vente des CD Rom

CHAPITRE IV : L'ETUDE FINANCIERE

I. Répartition de la masse salariale

Postes permanents	Salaires par mois	Salaires par an
Directeur	150000	1800000
Responsable communication et marketing	100000	1200000
Responsable éditorial	90000	1080000
Responsable financier	90000	1080000
Réalisateur et directeur de casting	100000	1200000
Ingénieur de son	90000	1080000
Total	620000	7440000
Salaires temporaires/ Sous-traitants	Salaire par prestations	Salaires par an en fonction des prestations
Comédienne voix-off	35000- 75000 dépendant de la longueur du manuscrit	250000 en raison de 05 prestations par an
Acteurs	40000-100000 en fonction des rôles	350000 en raison de 05 prestations par an
Maintenancier des équipements	15000 – 30000 dépendant de la gravité de la panne	40000 en raison de deux prestations par an
TOTAL		640000

II. Besoins en ressources matérielles

Equipements	Couts totaux
04 ordinateurs Apple iMac	1000000
05 microphones Shure SM57, Rode NT1A, AKG P170	500000
02 Filtres à postillon	40000

02 casques fermés Audio Technica ATH-M50x et ouverts Sennheiser HD280	200000
Enceintes de studio ou monitoring de studio	5000000
04 câbles XLR	60000
Pieds de micro	300000
02 Smartphones	200000
02 adsorbeurs de basses Aurelex Lend	200000
Un convertisseur numérique	800000
Mobiliers de bureau	1000000
Total	8 870000

III. Budget prévisionnel

Charges fixes	
Charges	Estimations annuelles
Loyer	2400000
Connexion Internet	20000
Impôts et taxes	100000
Charges variables	
Électricité	200000
Eau	60000
Total	6200000

Dépenses totales = 7440000+6200000+8 870 000 = **16 930 000**

IV. Chiffres d'affaires prévisionnels

➤ **En fonction des plateformes de diffusion du livre audio**

Plateformes	Cout unitaire d'abonnement	Estimation du nombre d'abonnés en un an	Pourcentage	Cout mensuel d'abonnements	Revenus mensuels sur le pourcentage	Revenus annuels sur le pourcentage
Audible	6500	500	45%	3 250000	1462500	17550000
Ayokaafrika	5000	200	70%	1000000	700000	8400000
Spotify	6000	300	45%	1800000	810000	9720000
Total					2972500	35670500

➤ **YouTube**

Nombre de vues cumulées en un an	Revenus en fonction du nombre de vues (en CFA)
300000	200000

➤ **Vente des CD**

Prix du CD ROM	Nombre de CD vendus pendant un an	Revenus annuels
5000	500	2500000

Total du chiffre d'affaires prévisionnels : 35670500 + 200000+2500000 = 38 370 500

Les recettes -les dépenses = 38 370 500 – 16 930 000 = 21 440 500. Les recettes sont largement supérieures aux dépenses. Ainsi, **le projet Genesis Records est rentable.**

DEUXIEME PARTIE :
LIVRE AUDIO
HISTOIRES DE CHEZ-NOUS

CHAPITRE I : LA PARTIE TECHNIQUE

I. Le dossier de production

1. Synopsis

GENESIS Records présente une collection de trois livres audios intitulés : Dualla Manga Bell : Le destin d'un héros, La première cheffe, les sacrifices de Ruben Um Nyobe. Trois ouvrages qui mettent en exergue trois personnalités ayant marqué l'histoire du Cameroun.

Dualla Manga Bell est le nouveau roi du peuple Dualla. Son règne a lieu lors de l'occupation du Kamerun par l'Allemagne, alors dirigé par Otto Gleim, gouverneur de 1904 à 1907. Ce dernier souhaite refouler la communauté dualla de leur terre, en vue de construire des usines pour satisfaire les besoins des allemands. Ainsi, il soumet un projet d'industrialisation au chef Dualla lors de sa visite dans le palais dudit chef à Bonanjo. Malgré les moyens de persuasion et de corruption utilisés, Douala Manga Bell rejette catégoriquement le projet et décide contre vents et marées, de protéger son peuple. Pour l'empêcher de concrétiser ces idées, Le nouveau chef prend un certain nombre de mesures ; Avec l'aide de son secrétaire Ngoso Din, il écrit au Reichstag (parlement allemand) pour dénoncer les actes égoïstes du gouverneur mais aucune réaction ne leur parvient après plusieurs jours d'attente. Face à cette complicité dont fait preuve le Reichstag, Dualla Manga Bell dépêche Ngoso Din à Berlin afin de contacter les forces d'opposition allemande ainsi que les missions chrétiennes. Toutefois, au cours de son aventure dans la capitale allemande, il rencontre Genieger, un agent spécial du Reichstag qui le trouve directement suspect et l'oblige à dévoiler la raison de sa venue. La vérité connue, se propage à tire d'aile en Allemagne et au Kamerun. Accusé de ce fait de haute trahison et recherché par le gouvernement allemand, Dualla Manga Bell trouve refuge chez Joseph Ekandjom son cousin. Il fait un rêve pendant lequel son défunt père lui disait de ne pas abandonner son peuple malgré toutes les difficultés. À l'issue de cela, il décide de se rendre à la patrouille allemande et est finalement pendu avec son secrétaire Ngoso Din le 08 aout 1914 sur la place publique.

L'ouvrage *La première cheffe* nous fait part du parcours de Marie Ahanda Assiga, la première cheffe du clan Bané et Ewondo. En effet, Après la mort de l'un des plus grands chefs Ewondo, Charles Atangana en 1943, sa fille Marie Thérèse Assiga Ahanda avait pris les

règnes. À cette époque, la jeune dame née en 1941 faisait partie des grandes et rares intellectuelles camerounaises dans la mesure où elle travaillait en tant que chimiste à la faculté des sciences de l'université de Yaoundé.

Elle décide de s'envoler avec son époux en république du Congo pour des raisons professionnelles. Une fois à Brazzaville, Marie-Thérèse se met à écrire. Elle devient auteure de plusieurs œuvres et profite par la même occasion de suivre les traces de son père. En effet, elle ambitionne même reprendre le rôle de son père en tant que Cheffe du peuple Ewondo et changer la donne. La chimiste décide donc de rentrer au Cameroun pour réaliser ses rêves. Malheureusement, dans une société marquée par le patriarcat, elle sera sujette à un bon nombre de moqueries et de préjugés à cause de son statut de femme. Cela ne l'a pas empêché d'intégrer l'unique parti politique de l'époque, L'union nationale du Cameroun (l'UNC). Bien qu'étant une bonne activiste politique, le président Ahidjo ne se montre pas très favorable à son rêve qui est de diriger le peuple dont elle est originaire mais favorise plutôt une multitude de chefferies.

Par ailleurs, L'arrivée de Paul Biya en 1982 conduira à des changements dans sa vie professionnelle. En 1983, Marie-Thérèse est élue à l'assemblée nationale du Cameroun où elle exercera en tant que députée jusqu'à 1988. Toutefois, elle garde toujours en tête son rêve d'être cheffe. Malgré plusieurs difficultés, le gouvernement camerounais confirme Marie-Thérèse en 1996, comme la première cheffe des peuples Ewondo et Bané ainsi que la première femme à être chef traditionnel dans un clan réputé patriarcal.

Enfin, nous avons l'ouvrage intitulé *Le sacrifice de Ruben Um Nyobe* qui retrace de manière succincte la vie et le parcours d'un noble camerounais qui s'est battu au même titre que Douala Manga Bell pour la libération de sa patrie sous l'emprise des français. Membre fondateur de L'UPC (Union population du Cameroun), il va mener plusieurs activités pour inciter le départ des français au Cameroun alors placé sous tutelle du Cameroun par l'organisation des Nations unies. Ce combat est mené jusqu'en 1958 pendant laquelle il a été froidement assassiné par les agents secrets du gouvernement français.

2. Note d'intention

Dualla Manga Bell : Le destin d'un héros, La première cheffe, et Le sacrifice de Ruben Um Nyobe sont des programmes à caractère social et culturel qui retrace de manière brève mais émouvante l'histoire de trois illustres personnalités ayant marqué la page historique et culturelle camerounaise. Destinés principalement aux personnes malvoyantes, ces livres audios constituent une sorte de « retour aux sources » qui donne l'opportunité aux jeunes à mobilité réduite ou non, de maîtriser la société camerounaise à la lumière du passé et de développer les

savoirs de leurs cultures et traditions. De plus, la présence des acteurs permet de vivifier l'histoire et de transmettre divers types d'émotions. Ils mettent en exergue plusieurs thèmes entre autres :

➤ **Le patriotisme** : Dualla Manga Bell a tenu tête aux allemands car ils voulaient s'accaparer de leur terre ; en effet, il a adressé des lettres au parlement allemand plusieurs fois pour dénoncer leur maltraitance et a pu participer au départ d'une multitude de gouverneurs allemands du Cameroun. Toutes ces actions menées démontrent l'amour inconditionnel pour sa patrie ;

➤ **L'exploitation** : les allemands et les français veulent exploiter le peuple dualla dans le but de construire des usines pour satisfaire leurs intérêts ;

➤ **La tentative de corruption** : Otto Gleim a voulu corrompre Dualla Manga Bell avec 20000 Marks pour qu'il accepte son projet d'industrialisation.

➤ **L'honnêteté et le dévouement** : Malgré toutes les tentatives de corruption et de persuasion, Dualla Manga Bell est resté honnête jusqu'au bout et a plaidé pour la justice de son peuple ;

➤ **Le sacrifice** : Dualla Manga, son secrétaire et Ruben Um Nyobe ont respectivement été pendus sur la place publique et assassinés ; ont sacrifiés leurs vies pour sauver leur peuple.

➤ **La persévérance** : Malgré les moqueries, les tentatives de dissuasion Marie-Thérèse Assiga n'a pas abandonner son rêve et ses objectifs.

➤ **L'audace** : la chimiste n'a pas pris son statut de femme comme un obstacle. Elle rêve grand et a l'audace de s'affirmer.

Outre les thèmes qui sont édifiants, plusieurs autres passages dans les différents scripts ont de nombreuses valeurs. En effet, la citation « *Pour quelqu'un qui n'emploie pas la violence, il est beaucoup plus que je ne le pensais* » incite les différentes cibles à prôner la paix et le dialogue pour résoudre leurs différends et à lutter contre la violence. De plus, la leçon de morale inscrite à la fin de l'histoire: « *Aimons notre patrie, servons notre patrie* » éduque les camerounais en général et jeunes en particulier sur l'importance d'être au service de leur patrie et de devenir des citoyens actifs afin d'œuvrer dans le développement et la prospérité de leur pays.

La première cheffe la leçon de morale mise en exergue de : « **Toujours croire en ses rêves et travailler dur quoiqu'il advienne** ». Elle incite la cible (les enfants de 8-10 ans) à croire en leurs rêves, à impacter leur communauté et contribuer au développement de leur patrie. Ainsi

son intérêt didactique et social influence de manière positive la jeunesse. Ainsi nous observons les thèmes ci-dessus :

3. Caractéristiques techniques

- **Format** : MP3
- **Logiciel à privilégier** : Adobe Audition, Adobe Aftereffects
- **Distributeurs privilégiés** : Audible, Spotify, Ayokaafrica, YouTube
- **Mise en forme du script** :
 - Utilisé un style adapté à notre cible : Étant donné que notre cible est constituée de jeunes, nous devons adapter un registre courant pour faciliter leur compréhension.
 - Aérez le script : Nous avons mis des sauts de lignes entre chaque bloc de texte afin de rendre la lecture plus facile par le comédien voix-off.
 - Caractéristiques du script : Times new Roman, Taille 12, interlignage 1,5, marge de 02 cm.
- **Mise en voix du Script**
 - Choisir le ton adapté au message ou aux émotions véhiculées. Dans le cadre de cette histoire il faudrait utiliser un ton mélancolique.
 - Ménager des pauses : Dans le but de faciliter l'assimilation des informations. Nous avons laissé une petite pause en début et cinq secondes de pause à la fin.
 - Conserver un niveau de décibel constat. Privilégier entre 30 et 40 décibels.
 - Obtenir un rendu de lecture distinct et un son d'ambiance approprié.

II. Le calendrier de production

Pour la réalisation de notre livre, nous avons méticuleusement suivi le travail ci-dessus :

Tâches	Juillet				Aout				Septembre				Octobre				
	Préproduction								Production				Post-production				
Relecture et correction	■	■															
Recherche iconographique			■														
Recherche sonore				■	■												
Enregistrement sonore						■	■	■									
Edition et traitement sonore									■	■	■						
Façonnage												■	■	■			
Diffusion et distribution																■	■

CHAPITRE II: LES TACHES DE PRODUCTION

Ici, il est question des différents frais relatifs à la production.

Frais éditoriaux	
La relecture correction (considérant que le responsable éditorial travaille pendant 10 jours et gagne 100000 par mois avec des charges sociales de 30%)	50 000
Avaloir	250000
Recherche iconographique. 20 illustrations à raison de 5000f	100 000
Recherche sonore. 10 sons à raison de 2000f	20 000
Frais de préproduction	
Script. 10 pages à raison de 2000	20000
Enregistrement et traitement sonore. Notre livre comporte 10 sources sonores et l'ingénieur de son gagne 100000f. 12 minutes par source sonore 12*10 qui donne 120 minutes soit 2h. soit ¼ de journée. ¼ * 100000 /20 est égal à 1250 1250* 30%	375
Frais de production	
Droits de reproduction mécanique. Ici on prélève 7,40% du prix de vente des 5000 exemplaires de nos livres gravés sur des CD-Rom, à raison de 5000f l'unité . 500*5000 2 500 000 * 7,40 %	185 000
Frais de presse à 500 f l'exemplaire	5000 000
Façonnage à 200f l'exemplaire	2000000
Distribution sur les plateformes de diffusion (Pour la plupart des plateformes)	253 500
Total	6 978 875

CONCLUSION

Genesis Records est une entreprise audiovisuelle spécialisée dans la promotion de la culture camerounaise. Toutefois, Dans un le but d'étendre les connaissances à des enfants à déficience visuelle, nous avons décidé de mettre sur pied une collection de livres audios qui vont remémorer les rouages de la lutte de Dualla Manga Bell contre l'occupation allemande au Kamerun. Même si les coûts de production sont onéreux, le projet est bel et bien rentable car les recettes sont bien supérieures aux dépenses. Toutefois, de gros efforts sont à fournir sur le plan de la communication et marketing pour accroître notre notoriété et briser la barrière créée par le manque de d'expérience. C'est la raison pour laquelle nous avons jeté notre dévolu sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn) pour élargir notre communauté et convaincre des prospects et des plateformes comme Audible, Ayokaafrika, Spotify pour garantir l'accessibilité de nos produits. Ainsi, il va contribuer au développement du secteur de l'audio au Cameroun tout en valorisant l'identité culturelle et la conservation le patrimoine culturel de notre pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Le dictionnaire français
- www.google.com
- Dossier technique Julia Chonelle Mboni

ANNEXES

- Script de *Rudolf Dualla Manga Bell : Le destin d'un héros*
- Script de *La première Cheffe*
- Script du *Sacrifice de Ruben Um Nyobe*
- Contrat avec de GENESIS Records avec l'auteur
- Contrat avec les CNRPH (partenaire)
- Contrat de cession de droits musicaux
- Contrat d'engagement avec les acteurs

➤ Script de *Rudolf Dualla Manga Bell : Le destin d'un héros*

C'était un jour très ensoleillé qui se levait sur le palais des rois Bell. Les oiseaux perchés sur les arbres chantaient et sautillaient en nombre sur la cour royale où se trouvaient Rudolf Dualla Manga Bell, Ngoso Din son secrétaire ; Bonapriso et Bonassama, ses fidèles serviteurs. Rudolf arborait un vêtement traditionnel autour des hanches. Les mâchoires légèrement serrées, il agitait son chasse-mouche tantôt à gauche, tantôt à droite comme si quelque chose l'inquiétait.

Rudolf Manga Bell : Le nouveau gouverneur de la ville m'a adressé une lettre. Il viendra dans quelques jours. Je doute fort que son arrivée soit une simple visite de courtoisie. S'exclama Duala Manga Bell sur un ton dubitatif.

Bonapriso : Peut-être c'est pour te parler de son intention d'expulser une partie de la communauté Duala. Dit-il avec un regard fuyant.

Duala Manga Bell : Quoi ? Qu'est-ce que ça veut dire cette histoire ? S'écria-t-il choqué.

Bonassama : Votre majesté, nous ignorons si cette histoire est vraie. Ce sont justes des rumeurs qui courent de temps à autre à travers la ville. Répondit-il d'un ton rassurant.

Duala Manga Bell : J'espère juste que ce ne sont que des rumeurs. Ces allemands ne peuvent pas nous manquer de respect à ce point. Ngoso Din, s'il te plaît aides- moi à préparer son arrivée.

Ngoso Din : D'accord votre majesté.

Deux jours plus tard, vint le nouveau gouverneur, Otto Gleim. Confiant et pensif, l'homme élançé se dirigeait vers le palais du nouveau roi, Dualla Manga Bell. Son palais était somptueux. Il se trouvait à Bonanjo, un quartier chic de la Kamerunstadt (ancienne nom de la ville de Douala).

Rudolf Manga, en bon africain accueillit chaleureusement le gouverneur malgré la pluralité de questions qui tourmentaient son esprit.

Otto : Enfin je rencontre le fameux Dualla Manga Bell, rois des Bell. Quel plaisir de te rencontrer. Dit-il arrogant.

Dualla Manga : Plaisir partagé. Vous avez fait une bonne route, j'espère. Demanda-t-il en lui indiquant sa chaise.

Otto : Ne t'en fais pas. J'ai eu encore cette joie profonde de découvrir Kamerunstadt. Rétorqua t-il en s'asseyant.

D.M(impatiemment) : Ravie de l'entendre. Mais que me vaut l'honneur de votre visite ?

Otto : Pour vous rencontrer bien sûr. Et aussi... *après quelques minutes d'hésitation.* Je voulais aussi vous parler d'un projet. En fait, nous comptons construire des usines dans la ville au niveau du fleuve Wouri. Et pour cela, nous devons amener les autochtones de ce secteur vers un autre. Les travailleurs qualifiés seront logés là-bas ; près du chantier.

D.M : Donc c'était donc vrai. Vous voulez vous accaparer de nos Terres et nous chasser sans scrupule ?

Otto : non... ne prenez pas ça sous cet angle, on veut juste industrialiser la ville...question de la rendre plus belle.

D.M : En confisquant le patrimoine de tout un peuple pour satisfaire vos intérêts ? demanda Dualla Manga Bell choqué.

Otto : Calmez-vous, pas la peine de s'énerver. Il sortit de sa poche Une somme de 2000 Marks (*ancienne monnaie allemande*) et la tendit au Roi en lui disant : « c'est en attendant que vous réfléchissiez murement ».

D.M : Ça suffit ; je ne peux accepter ça sur mon territoire. Et ce n'est pas votre minable argent qui achètera l'honneur et la dignité de tout un peuple. Vous entendez ? La discussion est terminée. Bon retour Monsieur le gouverneur. S'écria Dualla Manga Bell en colère.

Cette conversation était très tendue. Dualla Manga Bell ne comprenait pas pourquoi tous ces gouverneurs allemands s'en prennent à eux. Avant Otto Gleim c'était d'abord le gouverneur Jesko Von Puttkamer qui a dû quitter le pouvoir parce qu'il maltraitait les autochtones. Et maintenant c'est cet Otto Gleim veut aussi commettre sa part de délit.

Otto Gleim quant à lui, savait selon ses recherches que Dualla Manga Bell serait un obstacle pour son projet, mais pas à ce niveau. Il ne comprit pas comment il pouvait être aussi difficile malgré ses études faites en Allemagne. Il se disait que le roi des Bell tout au contraire devait mieux le comprendre, l'accompagner et le guider. Serait-ce le début d'une haute trahison ?

Dualla Manga décida d'écrire au Reichstag (*parlement allemand*) et au gouvernement allemand à Berlin pour les tenir informé des agissements de leurs compatriotes à Kamerunstadt. Malheureusement il ne reçut aucune réponse. Le roi décida donc d'employer des moyens plus directs et plus efficaces.

D.M : Ça fait maintenant 10 jours que la lettre a été envoyée au gouvernement allemand. Et jusque-là, aucune réaction. L'heure est grave, on doit passer à la vitesse supérieure si on ne veut pas perdre nos terres.

Ngosso Din : Je vous écoute votre majesté.

D.M : Si les allemands ne veulent pas venir vers nous alors c'est nous qui allons le faire. Nous allons contacter les forces d'opposition allemandes et les missions chrétiennes pour nous aider. Mais pour qu'on réussisse nous devons nous rendre discrètement à Berlin. Je ne peux pas m'y rendre personnellement, je serai traqué. Le risque est trop énorme. Ngoso Din, s'il te plaît peux-tu t'y rendre à ma place ? je te donnerai tous les renseignements nécessaires.

N.D : d'accord votre majesté.

Ils préparaient son voyage avec beaucoup de discrétion. Le roi lui remit alors tous les renseignements et une carte de localisation pour qu'il s'immisce facilement dans la ville.

Quelques jours plus tard, Ngosso Din arriva dans la belle ville de Berlin. Après avoir quitté l'hôtel de fortune dans lequel il séjournait, il se dirigea vers un immeuble comme indiqué sur la carte. C'était où se réunissaient les membres de l'opposition allemande. Toutefois, ce qu'il ignorait c'est que les agents secrets du Reichstag y étaient envoyés en espion. Genieger, l'agent aux lunettes noires et au menton pointu vit le secrétaire de Dualla Manga et le trouva immédiatement suspect. Il décida donc de se rapprocher de lui pour en savoir davantage.

Genieger : Vous cherchez quelque chose.

Ngoso Din : Non, pas vraiment. Je veux juste me rendre dans l'immeuble qui se trouve derrière vous.

L'agent secret comprit qu'il était nouveau en ville. Et décida d'être plus malin en se faisant passer pour quelqu'un d'autre.

Genieger : Pour vous rendre vous devez me consulter. Suivez-moi ; venez...

Il joua tellement bien son rôle que Ngoso Din finit par le suivre après une longue minute d'hésitation. Ils entrèrent dans une grande maison abandonnée. Deux policiers se plaçaient à l'entrée. Il s'assit sur une vieille chaise. Il raconta l'objectif de sa venue sans toutefois mentionner Dualla Manga Bell. Cependant, Genieger insista sur la personne qui l'a envoyée et après des heures de tortures et de menaces, Il décida finalement de cracher le morceau.

- Je suis ici à la demande du roi des Bell parce qu'il veut protéger son peuple et nos terres contre vos griffes. Confessa Ngoso Din en baissant la tête.

- Ahn je vois...J'ai déjà entendu parler de ce gars. Il était parmi les « nègres » sélectionnés pour le programme de formation lancé par le Reichstag. Cest lui qui serait à l'origine du départ de Jesko Von PuttKamer du Kamerun. Oh le traître... Il va le payer à coup sûr. Cria Genieger en s'adressant aux policiers.

L'information se propagea à la vitesse de la lumière en Allemagne et au Kamerun. Dualla Manga Bell était vivement recherché dans le pays par les allemands. Il était si recherché qu'il décida de s'enfuir pour se réfugier chez son cousin Joseph Ekandjom à *Baréhock (Village côtier situé au littoral du Cameroun)*

Pendant qu'il se cachait chez son cousin, Dualla Manga Bell n'avait presque aucune nouvelle de sa famille et de son peuple. Mais Joseph lui interdisait de sortir pour qu'il ne se fasse pas attraper.

- **Joseph Ekandjom** : N'oublie pas que tu dois rester discret sinon tu es foutu

- **Duala Manga Bell** : Je sais. Mais ce n'est pas du tout évident de rester ici sachant que les Bell ont besoin de moi

Dualla Manga Bell était très confus. Le soir en allant se coucher dans sa chambre il pesa les conséquences de la décision qu'il devait prendre. Partir ou rester ? se montrer pour combattre ou continuer à se cacher ?

Il ferma alors les yeux et dans son sommeil, son père, l'ancien roi lui apparut :

- **Manga Ndumbe Bell** : Mon fils ! lève-toi car ton peuple t'appelle ! il a besoin de toi.

- **Duala Manga Bell** : c'est bien toi père ? c'est toi qui m'appelles ? je suis recherché par l'empire allemand. Je ne sais pas comment faire pour me défendre. Je n'ai pas autant de ressources de guerre qu'eux. Ils ont les armes, les bases militaires et d'autres technologies et nous qu'est-ce qu'on a ?

- **Manga Ndumbe Bell** : Quand tu es devenu le roi des Bell c'est parce que le destin savait que tu jouerais un rôle important pour leur avenir. N'entends-tu pas les cris des autochtones maltraités ? les pleurs des femmes et des enfants qui risquent d'être tués ? le gouverneur et les soldats sont en train de tout bouleverser et ils continueront si tu n'interviens pas.

Le lendemain matin, dès les premières lueurs du jour, Dualla Manga Bell était prêt à partir.

Dualla Manga : Je suis fatigué de te déranger mon frère Joseph, je te remercie pour le soutien et l'aide que tu m'as apporté, plus qu'un cousin tu es un vrai frère. Mais il est temps pour moi de partir.

Joseph : Où vas-tu ? je continue de penser que c'est une mauvaise idée. Les Allemands font pression sur toi en maltraitant encore plus les habitants...c'est dangereux de te montrer. Ils vont finalement te capturer.

Dualla Manga Bell : C'est le but mon frère, si je dois mourir pour avoir essayé de protéger mon peuple, qu'il en soit ainsi. Si mon arrestation doit être le prix à payer pour qu'ils foutent

la paix à ma chère patrie, qu'il en soit ainsi. Mais pour rien au monde je ne regretterai tous les combats que j'ai menés pour cette nation dont je suis fier et je le serai jusqu'à ma mort. Joseph, accorde-moi une faveur s'il te plaît.

Joseph : Je t'écoute mon frère.

Dualla Manga Bell : Prend bien soin de ma femme et de mes enfants. Dis-leur que je les aime, et transmets-leur toujours, quoiqu'il advienne l'amour de sa patrie et de son peuple.

De retour à Kamerunstadt, l'actuelle Douala, le roi Dualla Manga Bell alla trouver le gouverneur Otto Gleim pour lui proposer un accord. Les soldats postés avec leurs armes et leurs tenues de guerre à l'entrée du bureau du gouverneur le menottèrent d'abord et le conduisirent chez le gouverneur. À l'intérieur du bureau il vit Ngosso Din avec des marques sur le corps comme si on l'avait violenté.

- **Otto Gleim** : tiens tiens ! mais c'est le redoutable roi des Bell ! dit-il d'un ton de supériorité.

- **Dualla Manga Bell** : Oui c'est bien moi et je suis là pour vous proposer un accord.

- **Otto Gleim** : pensez-vous vraiment être en bonne posture pour négocier ?

- **Dualla Manga Bell** : bien-sûr que si. Vous êtes sur mon territoire ! dans mon pays et dans ma ville. Ces raisons vous paraissent-elles suffisantes ? dit-il d'un ton grave et menaçant.

- **Otto Gleim** : qu'est-ce que vous proposez ?

- **Dualla Manga Bell** : c'est très simple. Vous prenez ma vie et en échange vous vous en allez d'ici pour laisser les habitants vivre en paix.

- **Otto Gleim** : cet accord n'est pas équitable. Et puis de toutes façons vous êtes déjà condamnés. Les espions du Reichstag ont surpris votre secrétaire en train de vouloir contacter les membres de l'opposition allemande. Vous l'avez frauduleusement envoyé à Berlin, ce qui fait de vous des ennemis de l'administration allemande.

Dualla Manga Bell encore plus énervé se calma. Il respira profondément et répondit sagement et posément :

- **Dualla Manga Bell** : si des étrangers venaient chez vous pour vous prendre Berlin les laisseriez-vous faire ?

Suite à la réponse du roi des Bell, le gouverneur resta immobile. Malgré les fenêtres ouvertes il transpirait. Quelques veines sur son front se dessinaient et montraient son malaise. Dualla Manga Bell poursuivit :

- **Dualla Manga Bell** : si ça avait été Berlin vous vous serez défendus. Vous auriez apprêté les armes, les soldats et toute la technologie dont vous disposez. Alors cessez de faire comme si nous avions commis un crime. J'ai simplement défendu ce qui nous appartient.

- **Otto Gleim** : ça suffit ! vous serez jugés et condamnés pour votre trahison. C'est le prix à payer pour avoir défié l'autorité allemande.

Il appela les soldats pour emmener Duala Manga Bell et Ngosso Din. Et, en les voyant partir il comprit pourquoi avant de se rendre à Kamerunstadt on l'avait prévenu de se méfier de Duala Manga Bell le roi des Bell. Il comprit également comment il s'était pris pour faire partir l'ancien gouverneur Jesko Von Puttkamer de son territoire. Les paroles de Dualla Manga Bell résonnaient encore fortement dans ses tympans. Alors il se dit intérieurement : « *Pour quelqu'un qui n'emploie pas la violence, il est beaucoup plus redoutable que je ne le pensais.* »

Quelques heures avant leur arrestation, Ngosso Din demanda pardon à son roi.

- **Ngosso Din** : Je n'ai point été à la hauteur. J'ai failli à ma mission. Je suis désolé Majesté. Dit-il presqu'en larmes.

- **Dualla Manga Bell** : Ne t'en fais pas mon ami. Tu as fait bien plus que tu ne le crois. J'entends déjà le vent de la justice souffler en direction de la ville. Bientôt la mauvaise graine qui y est disparaîtra.

- **Ngosso Din** : Que voulez-vous dire exactement Majesté ? demanda Ngosso Din confus.

- **Dualla Manga Bell** : Toi et moi donnons nos vies pour la liberté du peuple. Je peux t'assurer que le sang versé injustement sur la terre de nos ancêtres ne permettra pas que le projet d'industrialisation et d'expulsion aille jusqu'au bout. Cette ville nous appartient et nous appartiendra toujours.

- **Ngosso Din** : Que les ancêtres vous entendent votre Majesté !

Dualla Manga Bell fit un sourire rassurant à Ngosso Din. L'heure de la pendaison était venue. Des soldats les conduisirent sur la grande place du plateau Joss où deux potences les attendaient. Le peuple regarda son roi et son secrétaire se faire tuer injustement. Tout à coup, le ciel devint nuageux. Un vent étrange soufflait de manière irrégulière sur la ville. On entendait les cris des femmes et des enfants dans la foule où le roi aperçut pour une dernière fois sa femme à côté de Joseph ainsi que Bonapriso et Bonassama. On aurait dit qu'il leur communiquait sa force, et sa résistance.

Le roi des Bell mourut à côté de son secrétaire. Le vent se remit à souffler ; cette fois un peu plus violemment.

Ces derniers instants ont marqué la fin de la vie de Rudolf Dualla Manga Bell, le roi du clan Bell. C'était le 08 août 1914 à Douala. Telle est l'histoire d'un martyr qui s'est battu bec et ongles pour la dignité de sa nation. **Aimons notre patrie, Servons notre patrie.**

Scénario

Scène 1

Dans la somptueuse capitale politique, Yaoundé, vivait une jeune princesse nommée Marie-Thérèse Atangana. Elle était belle comme sa mère, et intelligente comme son défunt père. Elle avait une grande sœur et un grand frère issus du premier mariage de Charles Atangana, son père ; ainsi qu'un petit-frère issu du deuxième mariage de son père avec sa mère. La jeune femme avait de l'ambition mais son entourage ne l'encourageait pas toujours. Un jour lors d'une réunion familiale qui avait lieu au palais de son père à Efoulan, l'un de ses oncles qui la vit s'asseoir dans la salle de séjour lui demanda :

- **Oncle** : qu'est-ce qu'une femme fait là où se trouvent les hommes ?
- **Marie-Thérèse** : rien de mal tonton... je veux juste assister à la réunion.
- **Oncle** : quelle réunion ? tu n'as rien à faire ici ! tu devrais plutôt chercher un homme pour t'épouser au lieu de te mêler de choses que tu ne peux pas gérer.
- **Marie-Thérèse** : j'attends d'être prête pour le mariage tonton répondit posément la jeune fille.
- **Oncle** : ça veut dire quoi ? tu as déjà fini de fréquenter et tu attends quoi encore ?
- **Marie-Thérèse** : mais... je dois d'abord finir mes études à l'université, ensuite je vais chercher du travail pour devenir une femme importante et respectée comme papa... dit-elle avec un large sourire.

L'assemblée observait la scène muette. Personne n'osait intervenir.

- **Oncle** : sacrilège ! depuis quand les femmes travaillent comme les hommes ? interrompit le notable ; tu as déjà vu ça où que ton homme travaille toi aussi tu travailles ? hein... tu feras comment pour t'occuper de ton mari ? même la femme du président ne travaille pas mais c'est toi qui veux travailler pour faire quoi ? faut laisser les choses des hommes hein !

La jeune femme avait mal en entendant les paroles de son oncle notable ; mais sa mère lui avait toujours appris à respecter les adultes et rester calme peu importe la situation.

- **Marie-Thérèse** : j'ai compris tonton. Répondit-elle un peu triste.

Il suffisait que Marie Thérèse regarde le palais de son père à Efoulan pour qu'elle confirme que c'était un grand chef supérieur. Le palais avait été construit en 1912 lorsque Charles Atangana le grand chef supérieur des Ewondos rentra de son voyage en Allemagne. Il s'était beaucoup inspiré des bâtiments modernes qu'il avait vus chez les blancs. Il voulait que sa future maison soit du style royal, avec des tours, en étage avec de grands escaliers. Il voulait qu'elle soit grande et solide. La couleur verte de la toiture et la couleur blanche des murs pouvaient

être interprétés comme des signes de la sagesse et de la croissance du roi ; raison pour laquelle on voyait très souvent les notables se réunir à la demande du chef pour trancher un problème complexe. Il pouvait s'agir d'un vol de terrain ou d'un litige familial. Mais il y'avait aussi des moments heureux qui s'y étaient célébrés comme les deux mariages du roi ou encore le mariage d'un membre de la famille. En l'occasion d'une fête, il était de coutume pour les hommes d'apporter un carton de vin, ou une chèvre, tandis que les femmes pouvaient préparer un repas traditionnel qui serait partagé avec l'assemblée.

Scène 2

Séquence 1

Quelques années plus tard, Marie- Thérèse Atangana avait épousé M. Assiga Ahanda, un homme souriant, attentionné, et moustachu. Il travaillait à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Quand elle l'avait connu Il voyageait beaucoup pour aller en mission. Et depuis qu'ils étaient mariés ça ne s'était pas arrêté.

Un jour alors qu'elle travaillait, la montre du laboratoire indiquait 14 heures. Il pleuvait. Vêtue d'une blouse blanche et d'une paire de gants blancs, la chimiste notait sur un bout de papier, les différentes observations prises à l'aide de son microscope. Le courtier entra brusquement dans le bureau et déposa sur la table une lettre. Marie se souvint alors de la discussion qu'elle avait eu avec son époux, trois jours plus tôt. On l'envoyait en mission au Congo.

La lettre(l'insert)

Ma chère Marie,

J'espère que tu te portes bien. Juste pour t'informer que le voyage dont je t'avais parlé a été reporté due à une urgence professionnelle. Nous irons en république du Congo mardi au lieu de samedi. Prends soin de toi.

Ton mari

Quelques jours plus tard, l'urgence fut réglée et ils s'en volèrent pour Brazzaville, la capitale du Congo Brazzaville. La maison dans laquelle ils voulaient s'installer était très charmante tout comme la belle ville dynamique que représentait Brazzaville. La ville était en mouvement et leur rappelait l'hospitalité de Yaoundé. Marie rangeait ses affaires lorsqu'elle vit une photo d'elle et son père assis sur le trône en compagnie d'un gouverneur allemand.

Séquence 2

Marie-Thérèse : Un jour je serai comme toi mon tendre et cher papa. Son mari debout près de la porte comprit directement son intention de rentrer au pays et suivre les traces de son père. Il s'approcha et toucha tendrement les épaules de sa femme.

M. ASSIGA : Nous rentrerons très bientôt pour que tu puisses réaliser ton souhait.

Les premiers jours au Congo Brazzaville n'étaient pas très divertissants pour Marie. Loin de son travail de chimiste qu'elle aimait beaucoup, elle s'ennuyait surtout quand son époux s'absentait toute la journée pour travailler. Au début ses journées se limitaient à faire de la cuisine, écouter la radio et lire des revues. Elle avait du mal à s'occuper jusqu'à ce qu'elle eut une pensée pour son père qu'elle n'avait pas véritablement connu. Les souvenirs que sa mère et ses frères lui racontaient lui avaient fait comprendre que le chef suprême des Ewondo était un grand homme. Elle prit donc une feuille pour raconter la vie et les œuvres de son père. Elle écrivit tout ce qu'elle savait sur lui comme si elle voulait lui rendre hommage. Marie occupait désormais ses journées en écrivant. À l'aide de sa machine à écrire, elle exprimait ses pensées sur plusieurs papiers qu'elle regroupait comme si elle comptait les publier.

Son époux de temps en temps y jetait un coup d'œil pour l'encourager et lui donner son avis sur certains sujets. Depuis qu'elle s'était trouvée une passion pour l'écriture, la jeune princesse Ewondo appréciait de plus en plus chaque instant qu'elle passait au Congo. Elle était allée jusqu'à installer une routine à laquelle elle s'était habituée jusqu'à ce que son mari lui annonce qu'ils devaient rentrer au Cameroun.

- **M. Assiga Ahanda :** la mission pour laquelle on m'a envoyé ici est terminée. Nous devons aussitôt libérer la maison pour permettre à d'autres de l'occuper.

- **Marie-Thérèse :** Le Congo va me manquer. Je commençais à m'y habituer.

Scène 3

Séquence 1

Narrateur

De retour à Yaoundé la capitale, Marie se fixa des objectifs. Elle commença par publier le manuscrit qu'elle avait écrit au Congo. Ensuite, écrire n'était plus du tout suffisant, elle voulait maintenant prendre le contrôle de la chefferie pour continuer son œuvre. Mais comment allait-elle procéder ? elle était une femme ! et il n'y avait jamais eu de femmes chef au Cameroun.

Marie-Thérèse :

Ah Ongola ! Comme tu m'as manqué. Il faut que je cherche à intégrer l'Union nationale camerounaise. Que l'aventure commence. Dit-elle toute joyeuse.

Narrateur

L'union nationale camerounaise était le parti politique au pouvoir à l'époque où le pays était dirigé par le Président Ahmadou Ahidjo. Il était recommandé d'intégrer ce parti pour faciliter l'accès à certains avantages. Alors, fraîchement vêtue d'un tailleur sombre, Marie était arrivée devant le bureau où se déroulaient les inscriptions, elle tendit sa carte d'identité et d'autres documents au monsieur qui s'en occupait. Il lui répondit :

- **Enrôleur** : Si vous recherchez un poste de secrétaire ou d'agent d'entretien allez de l'autre côté du couloir.

- **Marie** : vous faites erreur monsieur, je suis ici pour m'inscrire au parti politique national.

Narrateur

Le monsieur éclata de rire. Marie-Thérèse voulut s'énerver mais garda son calme.

- **Enrôleur** : et si je vous disais que les femmes ne sont pas autorisées à entrer dans le parti, que me feriez-vous ?

- **Marie** : mais rien du tout ! mais je ne bougerai pas d'ici tant que vous ne m'aurez pas inscrite. Je suis une citoyenne camerounaise comme n'importe quel autre homme et devenir membre du parti est un droit que j'ai.

Narrateur

Le monsieur fixa Marie droit dans les yeux et vit son assurance. Elle ne comptait pas partir de là tant qu'il ne l'aurait pas enregistré. Derrière elle, une ligne de personne qui s'impatientait dans le couloir n'arrêtait pas de se lamenter et de piaffer. Alors il prit la carte d'identité de Marie en lui demandant :

- **Enrôleur** : c'est quel nom ?

Narrateur

La jeune dame se mit à sourire comme si elle venait d'accomplir un exploit. On lui remit un coupon qui lui servirait à récupérer sa carte de membre une fois qu'elle serait définitivement membre.

L'adhésion définitive de Marie au parti unique était désormais valide. Elle pouvait assister aux réunions de travail et participer aux activités. Mais comme il est de bonne coutume en Afrique, on lui souhaita la bienvenue en bonne et due forme au cours d'un meeting. On souhaitait la bienvenue ainsi pour que les nouveaux adhérents observent et s'intègrent plus facilement.

Scène 4

Séquence 1

Secrétaire général de l'UNC

Chers membres souhaitons une agréable bienvenue à Marie-Thérèse Assiga Ahanda, l'un des enfants du brillant chef des Ewondo, Charles Atangana. C'est un grand plaisir d'avoir une femme qui souhaite s'investir dans la politique surtout de nos jours.

Narrateur

Le président et les membres, assis sur des chaises plutôt confortables, applaudirent bruyamment.

Marie -Thérèse

Merci beaucoup à tous. Je suis vraiment ravie de cet accueil chaleureux. Je ferai de mon mieux pour vous servir avec loyauté et dignité.

L'activiste politique avait déjà atteint l'un de ses objectifs qui était d'intégrer le seul mouvement politique. Mais il lui manquait quelque chose. Elle voulait continuer l'œuvre de son père, mais pour y arriver elle devait devenir cheffe du clan Ewondo et Bené. Elle décida donc d'en parler au président après une réunion du parti.

Ahmadou Ahidjo

Madame je dois avouer que vous êtes très ambitieuse. Je vous félicite pour votre bravoure et votre courage. Nous aimerions avoir des milliers de femmes dans ce pays comme vous. Toutefois, il serait judicieux de subdiviser les différentes chefferies. Être cheffe de tout un clan Ewondo rendra la gestion de la chefferie entière difficile.

Narrateur

Suite à la réponse du président, elle était triste mais gardait espoir qu'un beau jour ; les choses se présenteraient autrement en sa faveur.

Séquence 2

En 1983, comme chaque année d'ailleurs, la cellule de la communication de l'union nationale camerounaise annonça les élections législatives. Marie vit cela comme une aubaine, mais en bonne épouse, elle en parla d'abord à son époux. En effet la vie socio-professionnelle d'une femme mariée n'est pas du tout évidente, pensa Marie. Il fallait se battre pour se faire respecter, il fallait peser toutes les décisions qu'on avait l'intention de prendre, même si c'était pour notre propre avantage. La princesse Ewondo voulait donc être sûre que son entrée en politique ne gênerait pas son mari et surtout que ça ne perturberait pas son foyer.

M. Assiga, en homme très avisé et très cultivé vit que sa femme n'était pas bien. Alors il lui demanda :

- Tu es très calme depuis que tu as intégré le parti. N'est-ce pas ce que tu voulais ?

- **Marie** : Bien-sûr...mais maintenant je suis bien tenté par l'idée de devenir député. Mais j'hésite...

- **M. Assiga** : et tu hésites pourquoi ? depuis quand tu n'as pas confiance en toi ?

- **Marie** : j'ai toujours confiance en moi mon cher époux...mais parfois je me demande si ça en vaut la peine. Mon adhésion au parti n'a pas déjà été évidente. Et puis je suis une femme, la plupart de mes adversaires sont des hommes. Qu'est ce qui me fait croire que je peux devenir député face à eux ?

Narrateur

Son mari réfléchit un instant avant de lui répondre.

M. Assiga : tout ce que je sais c'est que si tu perds déjà confiance en toi maintenant tu n'y arriveras pas. Et tout ce pourquoi tu te seras battu jusqu'ici n'aura servi à rien. Ce qui serait bien dommage ma tendre épouse !

Scène 5

Séquence 1

Narrateur

Toute la nuit, Marie repensa aux paroles de son époux. Au moins elle avait son soutien. Et puis ses enfants, même s'ils avaient toujours besoin d'elle n'étaient plus du tous des bébés. Alors qu'est-ce qui pouvait bien l'arrêter ?

Marie-Thérèse déposa sa candidature malgré les réticences de certains membres du parti. Lors des élections législatives de cette année-là, elle fut élue et comptait désormais parmi les 180 députés de l'assemblée nationale. Salomon Tandeng Muna, le président de l'Assemblée nationale se leva et prit la parole pour féliciter les nouveaux élus.

Salomon Tandeng Muna (président de l'AN)

Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue en personne à tous les nouveaux députés. Bon courage pour cette tâche pas du tout facile mais qui est nécessaire pour le développement et l'avenir de notre beau pays. Une vague d'applaudissements suivit ces propos du président de l'assemblée nationale.

Même si on l'appelait déjà honorable ; le rêve de Marie-Thérèse d'être cheffe était encore loin d'être réalisé. En effet même lors de ses apparitions publiques, elle faisait savoir qu'elle avait le potentiel d'être le prochain chef supérieur du clan Ewondo et Bene mais bon nombre de personnes de son entourage refusaient de l'admettre en commençant par certains anciens et les familles autochtones du Mfoundi. Personne ne voulait d'une femme comme chef. Mais encore la fille d'un supposé traître. En effet, il se disait que son défunt père Charles Atangana avait été intronisé par les Allemands en dénonçant Essono Ela, l'un des premiers chefs de Yaoundé. La rancœur et le poids de cette histoire compliquait donc la situation à Marie-Thérèse. Elle se rendit compte que malgré toute l'influence qu'elle avait en tant que députée, l'objet de ses désirs n'était pas évident. Même si elle bénéficiait du soutien de certains de ses oncles maternels, cela n'empêchait pas le sabotage et l'agressivité de certains membres de sa famille et de ses adversaires politiques ; ça c'est clair ! ces gens ne se contentaient donc pas de la haïr ; ils voulaient l'intimider. Ils voulaient lui apprendre à respecter les hommes, les institutions, pour qu'elle reste à sa place de femme mariée et soumise. Elle recevait parfois des lettres de menace, des mises en garde avec des animaux comme des hiboux, des chouettes qu'elle entendait pousser des cris depuis sa chambre. Même dans sa famille, les Mvog-Atemengue lui avaient interdit d'approcher les jeunes filles car elle ne représentait plus un modèle pour la soumission de la jeune fille.

Séquence 2

Notable Ebanda

Apparemment la fille du Nkukuma Atangana Charles veut remplacer son père. Depuis quand les femmes ont le droit de prétendre à ce genre de poste ?

Notable Atango :

Vraiment depuis quand ? Ces femmes veulent toutes bafouer au nom de la modernité. Elle est déjà députée ... qu'elle se contente de cela, c'est même déjà beaucoup pour elle de se faire appeler « Honorable ».

Notable Tsoungui

Vous êtes dans la lumière mes frères. Une femme n'a pas à faire les tâches que la tradition réserve aux hommes. C'est inadmissible !

Notable Ebanda

J'espère vraiment qu'elle va vite abandonner cette idée...sinon il y'aura des conséquences.

Narrateur

Voilà ce qui ressortait d'un conseil de famille Mvog-Atemengue.

Scène 6

Séquence 1

Narrateur

Depuis que le président Paul Biya avait pris le pouvoir en 1982, il avait mis fin au parti unique qui était devenu le RDPC en 1985. Marie -Thérèse voyant son mandat tirer bientôt à sa fin déposa une fois de plus sa demande pour être cheffe à la nouvelle hiérarchie avec l'espoir qu'elle obtiendrait une réponse favorable. Mais une fois de plus elle fut rejetée. Tout comme l'ancien président, Paul Biya pensait qu'il valait mieux subdiviser le clan Ewondo en plusieurs chefferies pour qu'elles soient plus faciles à diriger.

Cette fois, Marie-Thérèse pensait sérieusement à cesser de revendiquer la chefferie de son père. Le pays venait tout juste d'avoir un nouveau président, le parti unique avait été dissout, le nouveau gouvernement se remettait d'une tentative de coup d'état, et comme si cela ne suffisait pas, les tensions entre les familles autochtones du Mfoundi s'intensifiaient car personne ne voulait d'une reine pour diriger les Ewondos... cette série de changements politiques avait profondément bouleversé le pays. Les populations, et surtout les dirigeants avaient besoin de stabilité. Il fallait donc attendre quelques jours, quelques mois, et même quelques années pour que les choses se calment. Finalement c'est au milieu des années 90 que le vice-premier ministre de cette époque Gilbert Andze, réexamina le dossier avec le gouvernement camerounais, ils analysèrent la requête de Marie-Thérèse et prononcèrent une décision favorable.

- Gilbert Andze : tu seras bientôt reine. Le gouvernement est d'accord pour soutenir ton autorité...

- Marie-Thérèse : Zamba a na yop ! déclara-t-elle toute contente.

Marie-Thérèse Catherine Assiga Ahanda fut donc confirmée reine des peuples Ewondo et Bene. Bien évidemment, la nouvelle réjouissait certains mais n'arrangeait pas d'autres comme certaines familles autochtones de la capitale politique. Mais la reine était désormais choisie, elle marchait vers son trône pour être installée par les autorités traditionnelles.

Leçon de morale : toujours croire en ses rêves et travailler dur pour les réaliser quoiqu'il advienne.

➤ Script du *Sacrifice de Ruben Um Nyobe*

Savez-vous ce qu'on appelle un héros ? Généralement, c'est le nom qu'on donne à une personne qui est prête à se sacrifier pour sauver des gens. Des héros, on en voit souvent à la télé, et beaucoup d'entre eux sont dotés de super pouvoirs qui font d'eux des « Super-héros ». Existe-t-il des héros en vrai ? Oui, même s'ils ne ressemblent pas forcément à ceux qu'on voit dans les émissions télé. Beaucoup d'entre eux ce sont sacrifié pour que les africains que nous sommes, et mieux encore, les camerounais, puissent vivre en paix et heureux. En as-tu déjà entendu parler ? Lors de la colonisation, ces personnes se sont battues pour obtenir la liberté de notre peuple. L'un d'eux s'appelle Ruben Um Nyobe.

Tu en as probablement entendu parler à l'école, parce que c'est une personne très connue grâce à sa lutte pour obtenir l'indépendance du Cameroun. Qui est-il vraiment et en quoi est-il un héros ?

Son père et sa mère s'appelaient Nyobé Nsounga et Ngo Um Nonos, ils vivaient à Song Mpeck, un petit village non loin de la ville de Boumnyébel. Ils étaient tous les de l'ethnie bassa'a, comme tu as dû déjà le remarquer avec leurs noms. A cette époque, le Cameroun était encore occupé par l'Allemagne. Mais au moment où Ruben commence l'école, il est déjà partagé entre la France et l'Angleterre. Il fera ses classes dans des écoles presbytériennes du Cameroun français. A l'époque, rares étaient les camerounais qui pouvaient avoir ce genre de faveurs. Mais notre Ruben poussera jusqu'à obtenir son CEPE en 1929. Il a bientôt été admis dans une école plus importante, l'école normale de Foulassi. Cependant, à cause d'un problème qu'on ne connaît pas très bien, il se disputera avec ses maîtres et sera renvoyé de l'école. Mais surprise ! Il continuera de s'instruire seul et, plus grande surprise, Il se présentera à un concours pour enseignants indigènes, et le passera. Il deviendra donc un enseignant dans les écoles presbytériennes, où il avait fait ses premières classes.

Mais il ne s'arrêtera pas là. Après suivi des cours à distance par courrier, il passe un concours pour les commis des services civils et financiers. Autrement dit, il devient fonctionnaire d'Etat ! Et comme beaucoup de personnes de ces temps-là, il décide de faire partie d'une association de jeunes. Il choisit la **Jeunesse Camerounaise Française** (JEUCAFRA). Mais il quitte rapidement cette association, car il n'est pas d'accord avec leur pensée. Pourquoi ? Tu comprendras dans la suite de l'histoire. Il a alors l'idée de fonder sa propre association. Il réunit alors quelques-uns de ses amis et leur annonce : « Mes chers amis, je pense qu'il nous est possible de créer notre propre association qui réunira, non pas les jeunes français camerounais, mais les jeunes camerounais tout court ». Ses amis qui sont aussi compatriotes comme lui, sont bien évidemment d'accord.

- Comment allons-nous appeler une telle association ?
- Il faudrait choisir un sigle le plus simple possible

Ainsi naît le Rassemblement Camerounais (RACAM). Malheureusement, seulement un mois après, l'association est interdite. Elle ne pourra plus conduire aucune activité. Mais rien, absolument rien ne semble empêcher Ruben d'évoluer. Il continue ses études et décroche la première partie de son baccalauréat en 1939. Le baccalauréat se faisait en deux parties, à l'époque et la première partie était ce qu'on appelle aujourd'hui probatoire. Il devient ensuite greffier au tribunal d'Edéa. Sais-tu ce qu'on appelle un greffier ? C'est un officier de tribunal qui assiste des magistrats. C'est dans cet environnement qu'il va apprendre le droit et devenir de plus en plus triste à cause de la situation des camerounais dans leur propre pays.

Que se passait-il ? Les camerounais se faisaient appeler indigènes par les français, qui, eux, étaient appelés citoyens. Les camerounais étaient obligés de faire des travaux forcés pour les français, et n'avaient pas le droit à beaucoup de choses. Cela était-il normal ? Non, car les camerounais étaient dans leur pays. Et puis, un peuple ne doit pas priver un autre de ses droits, n'est-ce pas ? Alors c'était tout à fait normal que Ruben, qui était camerounais, trouve cela totalement injuste. Tu comprends alors pourquoi il ne voulait pas faire partie d'une « Jeunesse Camerounaise Française », qui soutenait la France. Le président de cette association, Soppo Priso, fera d'ailleurs la propagande de la France dans le pays avec des slogans comme : **« L'Afrique française doit voler au secours de la France ».**

Au fur et à mesure que le temps passera, Ruben sera de plus en plus déterminé à mettre fin à cette situation. Il déclare : **« La colonisation, c'est l'esclavage ; c'est l'asservissement des peuples par un groupe d'individus dont le rôle consiste à exploiter les richesses et les hommes des peuples asservis ».**

En 1944, une nouvelle qui allait faire la fierté de Ruben et de ses confrères patriotes tombe dans un discours du général de Gaule. Ce jour-là, Ruben qui écoute probablement la radio entend une annonce : les camerounais sont autorisés à créer des syndicats ! Sais-tu ce que c'est que des syndicats ? Ce sont des associations qui servent à défendre les intérêts d'un groupe. Les camerounais étaient un groupe, n'est-ce pas ? Et comme leurs intérêts n'étaient pas respectés, ils avaient besoin d'un ou même de plusieurs syndicats. Ruben n'a pas tardé à s'inscrire à l'un de ces syndicats, parce que c'était l'occasion pour lui de s'exprimer. Il a choisi l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC) et il en est devenu le secrétaire général adjoint. Il crée aussi une école de formation pour des syndicalistes, et tous les autres mouvements qui sont contre le système colonial français. Il a compris en fait, que le pays devrait

ne plus dépendre de la France en ce qui concerne ses affaires intérieures s'il voulait que leur condition s'améliore.

En 1946, la France autorise à ses colonies le droit de créer des partis politiques. Une autre bonne nouvelle ! Ruben ne tardera pas. Il fait appel à son ami Jacques Ngom :

- Mon cher Jacques, je me vois obligé de me retirer du syndicat
- Ruben, te connaissant, je suis certain que tu comptes mettre sur pied un projet plus ambitieux
- Je ne peux donc rien te cacher, mon ami
- En effet. Et je devine que l'autorisation française y est pour quelque chose.
- Dès qu'elle est arrivée à mes oreilles, j'ai compris que c'était une occasion pour moi de représenter le Cameroun, notre pays.
- Je n'en attendais pas moins de toi, Ruben. Reste néanmoins très prudent.
- Ne te fais pas d'inquiétudes à ce sujet.

Et le 10 avril 1948, dans un bar, à Ndokoti, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) voit le jour, entre douze camerounais discrets, avec pour premier secrétaire général Léonard Bouli. Ruben n'est pas présent. Il n'est pas mentionné parmi les fondateurs, et ses collaborateurs non plus. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il avait déjà attiré l'attention des colons français. D'ailleurs on le surnommait « **Mpodol** », en langue bassa, ce qui veut dire « Le porte-parole ». Il a donc essayé de protéger le parti, dont il se trouve bel et bien à l'origine, en s'effaçant un peu. Mais, le 17 Juin, pendant le Congrès démocratique Africain (RDA), le parti politique est officiellement reconnu et Ruben devient son représentant. En gros, il sera un homme politique très reconnu. Mais sais-tu ce qui le différencie des autres ? C'est qu'il était non seulement très simple, mais aussi totalement désintéressé. Il avait même du mal à accepter les cadeaux. L'argent et les biens matériels ne signifiaient pas beaucoup pour lui. Surprenant, n'est-ce pas ?

Le « **Mpodol** » se met alors à farouchement à l'œuvre. Le Cameroun n'a jamais été une colonie. C'était un état sous la protection allemande, qui a ensuite été confié à la France et à l'Angleterre par la Société des Nations, puis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont tu as sûrement entendu parler à l'école. Donc il devait être mieux traité, ou au moins différemment que les colonies. Les français auraient dû y penser, n'est-ce pas ? Mais ils ne l'ont pas fait. Pire encore, ils ne semblaient pas pressés de donner la liberté politique au pays. Ni de réunir les deux Cameroun (Cameroun anglais et Cameroun Français). Or Ruben était convaincu que c'était important pour le pays que ses deux parties soient réunies. D'ailleurs, la situation du

pays actuellement lui donne raison. Si les deux parties du pays avaient été réunies plus tôt, il n'y aurait peut-être pas ces problèmes. Ruben a parlé de tout ça au siège de l'ONU, à New York. Il déclare : « **L'ONU doit trouver des solutions qui permettront au Cameroun d'accéder à son indépendance. Mais, avant tout, il doit être immédiatement unifié** »

- Le destin du Cameroun semble déjà écrit par les progrès que fait actuellement la France. Tous ceux qui connaissent le Cameroun ne devrait prêter attention aux paroles de Mr Um Nyobe, déclare Douala Manga Bell, un envoyé de la France à l'ONU.

- Les peuples du Cameroun français et du Cameroun Anglais ne souhaitent d'ailleurs pas se réunir, ajoute Charles Okala, un autre envoyé de la France. D'ailleurs, comment un parti sans élus pourrait-il parler au nom de toute une nation ? Um Nyobe n'est là que pour présenter ses intérêts

- Le nom « Mpodol », qui m'a été donné, suffit à lui tout seul à démentir votre affirmation, répond Ruben.

Le discours de Ruben face à ses adversaires est un succès. Ce n'était pas très digne pour la France, qui était considérée comme une grande puissance à l'époque. Alors tu te figures que les français n'ont pas dû être très contents. Mais ça allait au-delà d'un simple mécontentement.

Parce qu'en plus, au retour de New York, Ruben fait imprimer son discours et le distribue. Et il met la pression à la France pour fixer la date de l'indépendance du pays, et de penser à la réunification du pays. Il est alors devenu très gênant pour les français. Ils se sont mis à le surveiller et puis, ils sont passés à l'offensive.

Le 18 avril 1955, la police entre sans raison dans sa maison, arrête sa femme et ses partisans. Ruben décide alors de se mettre à l'abri, car il est pourchassé par des tueurs à gages.

- Nous faisons peur à la France au point où elle se met à contourner ses propres lois pour faire cesser nos activités, dit alors Ruben.

- Je te déclarerai rentré dans « le maquis », de sorte à bien leur faire comprendre que tu as décidé d'échapper à leur loi, lui dit Félix Moumié, son ami à qui il a confié le parti.

- Tu continueras le combat aux yeux de tous, et moi, j'agirai dans l'ombre, lui répond Ruben

- Et j'ai le sentiment que nous allons bientôt t'y rejoindre
Félix n'a pas eu tort.

Le Bloc Démocratique Camerounais, un parti qui se range du côté de la France, finit par se brouiller avec celui de Ruben. Ce qui cause des pertes dans les biens de l'église de l'UPC et des agressions de quelques membres. Lorsque les réunions de l'UPC sont interdites, ses

militants décident de les faire quand même. Ce qui provoque des troubles jusque dans le sud du pays et la ville de Douala. « Indépendance immédiate ! » crient les manifestants. Le gouverneur, un français du nom de Roland Pré, fait venir des militaires de Brazzaville, au Gabon pour calmer les Upécistes (partisans de l'UPC). 617 upécistes se font arrêter, plusieurs personnes meurent, sans parler des blessés. Le 13 juillet 1955, l'UPC est interdite. Là tu dois te dire que les français ont bien réussi leur coup.

Mais Ruben, pendant ce temps ? Il est allé se réfugier à Boumnyébel. Ses compagnons Abel Kingue, Ernest Ouandie et Félix Moumie vont se réfugier dans le Cameroun Anglais, puis ils quittent le Cameroun. Tu dois penser que Ruben a dû les suivre pour sa sécurité. Eh bien, non. Il est resté au Cameroun. Il est en danger, mais il reste aussi populaire. Les français envoient vers lui des messagers pour lui demander de sortir de sa cachette. Mais Ruben demande que son parti soit de nouveau sur pied, et l'indépendance du Cameroun. Puisqu'ils veulent le voir sortir, les français essaient un peu de le satisfaire en faisant passer le pays sous tutelle, avec un gouvernement camerounais et un premier ministre camerounais. Mais cela ne suffit pas à Ruben. Il veut récupérer son parti, mais les français refusent. Il se retrouve même privé du droit de voter. Deux de ses partisans, qui se sont présentés aux élections, sont assassinés. Le 7 Juin 1958, un autre de ses partisans, le général Nyobe Pandjock Isaac est aussi assassiné. La cachette de Ruben est découverte par les autorités françaises, il décide donc de se déplacer. Mais, le 13 septembre 2022, il entend des bruits de pas à l'entrée de sa nouvelle cachette.

- Mes amis, nous sommes découverts, dit-il à ses partisans.

Il avait bien raison. Deux officiers français ont retrouvé sa trace. Ils n'hésitent pas à faire feu. Trois de ses partisans sont tués sur le coup. Ruben tente de s'enfuir, mais on lui tire dans le dos. Il meurt.

Son corps est exposé, puis il enterré dans une tombe anonyme (sans nom).

Son ami Théodore Mayi Matip échappe à la tuerie en allant se soulager.

Son fils Daniel Ruben Um Nyobe et son épouse Marthe Françoise Ngo Mayack sont laissés à eux-mêmes, dans la pauvreté.

Les français ont-ils alors vraiment gagné ? C'est ce qui semble, mais non.

Car le 16 décembre 1991, Ruben et deux de ses amis, Félix Moumié et Ernest Ouandie sont déclarés héros nationaux. Pourquoi ? Ils se sont battus pour que le Cameroun obtienne son indépendance (ce qui a fini par arriver en 1960) et pour que les camerounais soient mieux traités.

Étaient-ils payés pour ça ? Non. Ils ont pourtant mis leur vie en danger, et Ruben, lui en est même mort. Et bien sûr, ses efforts ont porté leurs fruits.

Tu comprends maintenant ce qu'est un véritable héros ? Il ne faut pas nécessairement être mort, mais se battre pour des gens que l'on souhaite aider ou protéger, sans s'attendre à un salaire. Tu finiras forcément honoré comme Ruben l'est actuellement.

Et si un jour, tu passes par la commune d'Eseka, entre Yaoundé et Douala, tu pourras peut-être t'arrêter pour admirer la statue érigée

Contrat pour auteurs de scénarios

Le contrat pour auteurs de scénarios est un contrat par lequel un auteur s'engage à céder à un producteur le droit d'utiliser son œuvre, un scénario, pour la création d'un film, en contrepartie d'une rémunération.

Entre les soussignés :

La société à responsabilité limitée GAJEF au capital de 5000 000 FCFA, dont le siège social est à Yaoundé Nsimalen enregistrée au Registre du Commerce et des entreprises à vocation artistique et littéraire sous le numéro 23764I80937 Représentée par M. Gaston EFFA, auteur et scénariste.

Et

La société à responsabilité limitée GENESIS Records, au capital de 17 000 000 FCFA, dont le siège social est à Yaoundé Bastos enregistrée au Registre du Commerce et des entreprises audiovisuelles sous le numéro 76409873Y6, représentée par M. Ciel MPOUMA, directeur de GENESIS Records et producteur.

Ci-après dénommée « le Producteur »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat

1.1 L'Auteur s'engage à céder au Producteur, dans les limites fixées à l'article 2, le droit d'utiliser l'œuvre décrite ci-après pour la création d'un film.

1.2 Le Producteur s'engage à verser en contrepartie à l'Auteur la rémunération convenue ci-après.

Article 2 – Œuvre et remaniement

2.1 L'Auteur a écrit un scénario portant le titre :

Patriotique jusqu'à la mort

2.2. Le Producteur a pris connaissance de cette œuvre, dans sa version le 11 aout 2022.

2.3. Les parties conviennent d'un remaniement de l'œuvre dans le sens suivant [biffer la variante inutile :

Variante 1 (remaniement par l'Auteur d'origine) :

L'Auteur entreprendra lui-même les modifications et livrera l'œuvre remaniée au plus tard le 15 octobre 2022 ;

Variante 2 (remaniement par un tiers) :

Le Producteur a le droit de confier le remaniement de l'œuvre à un coauteur. L'œuvre remaniée doit être soumise à l'Auteur qui décide seul si son nom peut continuer à être utilisé.

2.4. Si le Producteur renonce par écrit à l'utilisation de l'œuvre, l'Auteur est en droit de l'utiliser à d'autres fins avant même que soit échu le délai fixé à l'article 3.5. Dans ce cas, le Producteur a droit au remboursement de la moitié de la rémunération convenue à l'article 4.1. Cette somme est exigible dès la conclusion d'un nouveau contrat, et au plus tard au début du tournage.

Article 3 - Droits sur l'œuvre

3.1. L'Auteur garantit au Producteur qu'il dispose de tous les droits sur l'œuvre mentionnée, et en particulier des droits nécessaires à la création d'une œuvre dérivée, si le scénario repose sur une œuvre préexistante. L'Auteur libère le Producteur de toute revendication de tiers relative aux droits sur le scénario et qui pourrait s'élever lors d'une utilisation prévue dans le contrat.

3.2. L'Auteur cède au Producteur de manière illimitée dans le temps et dans l'espace le droit de publier l'œuvre qu'il a créée (scénario), de l'utiliser pour la création d'un film, ainsi que de la traduire et de la reproduire à cette fin. Pour une durée de 15 (quinze) ans dès la signature du contrat, cette cession est faite à titre exclusif. Elle ne comprend pas l'autorisation de créer une autre œuvre du même genre après la sortie du film (remake). Les droits moraux de l'Auteur et les droits à rémunération cédés à une société de gestion collective sont réservés.

Au moment de la réalisation du film, le Producteur a le droit d'adapter le scénario dans la mesure où les conditions particulières d'une œuvre audiovisuelle l'exigent. En particulier, le titre du film ne doit pas forcément correspondre au titre du scénario. Toutefois, ces modifications ne doivent pas nuire au message et au caractère de l'œuvre. Les révisions doivent, dans la mesure du possible, être réalisées en accord avec l'auteur.

3.3. Les parties conviennent que :

- a) la réalisation du film sera confiée à _____.
- b) le Producteur choisit librement le réalisateur du film.
- c) La narration sera confiée à _____.

3.4. Sous réserve de ses droits moraux et des droits ou droits à rémunération déjà cédés à une société de gestion collective, et en ce qui concerne ses droits limités au scénario, l'auteur cède au Producteur de manière illimitée dans le temps et dans l'espace le droit de :

- a) retravailler le film (pour l'établissement de différentes versions) ;

- b) le traduire à partir de la version originale par postsynchronisation ;
- c) le reproduire sur des supports de données ;
- d) le proposer au public, l'aliéner ou le mettre en circulation de quelque manière que ce soit ;
- e) le présenter, le projeter, ou le faire voir ou entendre de quelque manière que ce soit ;
- f) le diffuser sur des plateformes par un moyen semblable, le retransmettre, ainsi que faire voir ou entendre l'œuvre diffusée ;
- g) utiliser des personnages apparaissant dans le film à d'autres fins commerciales (marchandisage) ;
- h) intégrer l'œuvre et le mettre celui-ci en circulation.

Pour le reste, l'Auteur conserve ses droits sur l'œuvre.

3.5. Le Producteur n'est pas tenu de faire usage des droits qui lui sont concédés par le présent contrat. Toutefois, si dans les cinq ans à compter de la signature du contrat, le Producteur n'a pas fait usage du droit d'utiliser l'œuvre pour la création d'une œuvre audio) et que la production n'a même pas débuté, tous les droits cédés par ce contrat reviennent à l'auteur sans qu'aucune des parties ne soit redevable d'un dédommagement.

Le Producteur est habilité à prolonger ce délai à huit ans au plus. S'il veut faire usage de ce droit, il doit en avertir l'auteur par écrit avant l'échéance du délai de cinq ans. Dans ce cas, il accorde à l'auteur, par année de prolongation, une rémunération supplémentaire s'élevant à 10% de la rémunération de base prévue à l'article 4.1 par année de prolongation.

3.6. L'Auteur a le droit d'être nommé dans la forme et dans l'ordre usuels dans le générique de début et/ou dans le générique de fin du film ainsi que dans toute la publicité relative au film.

Article 4 - Rémunération

4.1. Le Producteur s'engage à verser à l'Auteur une rémunération de 500 0000 FCFA

Cette rémunération sera versée de la manière suivante :

À la conclusion du contrat : 8 % des revenus de l'exemplaire

4.2. Le paiement de cette rémunération compense toutes les cessions de droits énumérées à l'article 3 du présent contrat, sous réserve de la disposition suivante.

4.4. Sur tous les autres produits d'exploitation, l'Auteur a droit à une participation de 10 % des recettes nettes, pour autant que celles-ci soient supérieures au total de la part non couverte

des coûts de production (investissement du Producteur) et du montant représentant l'excédent des coûts de production effectifs par rapport au budget et supporté par le Producteur.

Sont considérés comme recettes nettes au sens de cette disposition les montants encaissés par le Producteur, déduction faite :

Des redevances de droits d'Auteur dévolues à la production et versées par une société de gestion collective ;

D'une éventuelle commission du vendeur de 25% au maximum, versée à un agent ou à un distributeur ;

Des frais effectifs de copie, sous-titrage ou synchronisation ;

Des frais effectifs de transport, d'assurance, de douane et des taxes fiscales ;

Des frais effectifs du Producteur pour la publicité relative à l'exploitation du film.

Si le Producteur se charge lui-même de la vente, il peut prétendre au montant de la commission du vendeur.

4.5. Si l'auteur publie, sur la base du scénario utilisé dans le cadre du présent contrat, une œuvre dérivée sous la forme d'un ouvrage, le Producteur a droit à un cinquième du bénéfice net. La publication de l'ouvrage n'est possible qu'après la sortie du livre audio. L'article 3.5 est réservé.

4.6. Les primes et les prix qui sont décernés explicitement au scénario reviennent à l'auteur.

4.7. Le Producteur établit à la fin de chaque année civile un décompte des dépenses et des recettes résultant de l'exploitation du livre audio. Il le remet spontanément à l'auteur et lui verse la part qui lui revient au plus tard jusqu'au [mois] de l'année suivante. Le producteur s'engage à tenir une comptabilité en bonne et due forme de l'exploitation de l'œuvre et de permettre à l'auteur ou à un fiduciaire mandaté par lui d'avoir accès aux livres de comptes et autres pièces justificatives.

Article 5 - Autres dispositions

5.1. Les parties s'engagent réciproquement à mettre à leur disposition les documents nécessaires à l'application des droits découlant du présent contrat.

5.2. Pour être valable, toute modification apportée au présent contrat requiert la forme écrite.

5.3. La nullité éventuelle d'une disposition du présent contrat ne met pas en cause la validité du reste du contrat.

Article 6- Compétence

Il est fait attribution pour tout litige éventuel aux tribunaux compétents du siège du Producteur. Celui-ci pourra cependant, lorsqu'il sera demandeur, porter le litige devant les tribunaux compétents du siège de l'Auteur.

Fais-le 15 Octobre à Yaoundé en 6 (six) exemplaires.

L'auteur

Le producteur

Contrat de partenariats

Entre les soussignés :

La société SARL GENESIS Records, dont le siège est situé à Yaoundé-Bastos, BP 816 Yaoundé entreprise de production audio et audiovisuelle. Représentée par M.Ciel MPOUMA, directeur , producteur et éditeur.

Et

Le centre de réhabilitation des personnes handicapées, dont le siège est située à Yaoundé-Etoug-Ebe, BP 12320 Yaoundé, centre éducatif et social des personnes handicapées. Représentée par Magloire RENE, le directeur.s

Il a été et convenu ce qui suit

Article 1 : objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les responsabilités et engagements des différents signataires, en vue de garantir l'acquisition des connaissances historiques des personnes à déficience visuelle.

Article 2 : cadre du contrat

Dans le but de favoriser l'apprentissage des enfants malvoyants en particulier, les livres audios ayant pour titre « patriotique jusqu'à la mort » ont été conçus dans le strict respect de l'histoire d'un héros camerounais sous l'emprise de la colonisation allemande.

Article 3 : Engagement de la CNRPH

Le centre éducatif s'engage à :

- Fournir les livres audios à tous ses élèves malvoyants de 08 à 10 ans ;
- Recommander et promouvoir les œuvres auprès d'autres partenaires ;
- Subventionner une partie du processus de production de ces livres audios ;
- Travailler en synergie avec GENESIS dans son engagement social.

Article 4 : Engagement de GENESIS Records

- Favoriser perpétuellement l'intégration sociale et la dignité des personnes à déficience visuelle en proposant des contenus adaptés à leur psychologie ;
- Faire bon usage des subventions apportées pour l'extension de la production ;
- Participer aux évènements qu'organisera la CNPRH en faveur des personnes à mobilité réduite.

Article 5 : Durée

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Article 6 : Révision

Le présent contrat peut être révisé par les différentes parties d'un commun accord en cas de besoins par un avenant.

Article 7:

En cas du non-respect des clauses du contrat, une rupture ou résiliation automatique du contrat sera observée

En cas du non-respect des clauses du contrat, l'affaire sera déportée aux instances juridiques en fonction de la gravité de la situation.

Signé le _____

CNRPH

GENESIS Records

Contrat de cession de droits musicaux

Entre le(s) soussigné(e)(s) :

M. auteur compositeur des paroles Leonard Makamte

Ci-après globalement dénommé(e)(s) l'AUTEUR, d'une part,

Ci-après dénommé(e)(s) l'ÉDITEUR Ciel Mpouma, d'autre part.

Étant préalablement exposé que c'est en contrepartie des engagements pris par l'ÉDITEUR de

Publier l'œuvre, d'exploiter et de faire exploiter celle-ci que l'auteur cède, expressément et à titre

Exclusif, le droit d'édition et les droits patrimoniaux de reproduction et de représentation afférents à L'ŒUVRE. Ce sont les engagements et les risques financiers de l'édition et de l'exploitation Permanente et suivie effective de l'œuvre pris par l'éditeur qui justifient le maintien d'une unité de gestion par l'éditeur pendant toute la durée prévue au présent contrat. Selon leur nature, les droits ainsi cédés doivent permettre à l'AUTEUR de percevoir directement auprès de l'éditeur, et/ou des sociétés d'auteurs dont il est membre, les rémunérations qui lui seront dues, calculées sur les recettes d'exploitation de l'œuvre.

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

CLAUSES GÉNÉRALES

Article I - 1° Sous réserve des droits antérieurement consentis par lui aux sociétés d'auteurs et à l'exception des attributs d'ordre intellectuel et moral attachés à sa personne, l'auteur cède à l'éditeur qui l'accepte, selon les modalités et conditions ci-après définies, le droit d'édition et les droits d'exploitation sur l'œuvre suivante dont il est propriétaire :

Titre de l'œuvre :

Paroles de :

Musique de :

Ci-dessus et ci-après dénommée : l'œuvre.

2° Le droit d'édition et les droits d'exploitation ainsi cédés comportent, sous les réserves et exceptions précitées, les droits exclusifs d'exploitation de L'ŒUVRE sous quelque forme et par quelque moyens que ce soit et comprennent, sous les mêmes réserves et exceptions, le droit de reproduction, de représentation et d'exécution publique et, d'une manière générale, les droits qui sont reconnus et attribués aux auteurs sur leurs ŒUVRES par les dispositions législatives ou réglementaires et les décisions judiciaires et arbitrales ainsi que par les Conventions internationales.

3° Il est expressément précisé que le droit exclusif d'exploitation présentement cédé comprend également l'exploitation du titre de l'ŒUVRE. L'utilisation du titre de l'ŒUVRE comme titre d'un ouvrage relevant d'un autre genre ne pourra intervenir que sur accord conjoint de l'AUTEUR et de l'ÉDITEUR.

Article II - Sous réserve de l'exploitation effective de l'ŒUVRE, la présente session est consentie pour une durée de cinq ans qui ne pourra pas excéder la durée de la protection accordée aux auteurs, à tous leurs successeurs, héritiers et ayants droit par les dispositions législatives ou réglementaires et les décisions judiciaires ou arbitrales ainsi que par les Conventions internationales.

Article IV - 1° L'auteur garantit à l'éditeur l'exercice paisible et exclusif du droit d'édition et des droits d'exploitation qu'il lui a cédés présentement contre tous troubles, revendications et évictions quelconques. L'auteur et l'éditeur s'engagent à faire respecter ces droits et à les défendre contre toutes atteintes qui leur seraient portées.

2° L'AUTEUR déclare qu'il n'a introduit dans son œuvre aucune reproduction ou réminiscence susceptible de violer les droits de tiers, et qu'il ne l'a ni cédée ni nantie antérieurement. Il s'engage à indemniser, le cas échéant, l'éditeur de toutes dépenses ou dommages qui pourraient résulter du non-respect de cette déclaration.

3° L'auteur s'engage et oblige ses héritiers et ayants droit à fournir à l'éditeur tous documents et à remplir toutes formalités nécessaires afin de lui permettre d'assurer l'exercice paisible et exclusif du droit d'édition et des droits d'exploitation par lui acquis et de les faire respecter.

4° En outre, à l'appui de sa garantie, l'auteur donne dès maintenant à l'éditeur un pouvoir général destiné à lui permettre d'agir en toutes circonstances et occasions, en vue de sauvegarder l'exercice des droits dont il est devenu cessionnaire.

5° L'auteur, ses héritiers et ayants droit, reconnaissent que l'éditeur ne pourra, ni être tenu pour responsable, ni être privé du bénéfice du présent contrat en cas d'échec des pourparlers, actions judiciaires et arbitrages auxquels l'éditeur serait tenu de participer tant en demande qu'en défense à l'occasion de l'exercice des droits qui lui sont présentement cédés.

6° L'AUTEUR s'engage à signaler à l'ÉDITEUR, par des moyens adaptés et certains, toute modification de ses coordonnées postales et autres.

Article V - L'AUTEUR, sous réserve d'en avoir été préalablement informé par courrier de l'ÉDITEUR, reconnaît que celui-ci peut, aux conditions juridique et financière du présent contrat, autoriser des mandataires, des représentants ou des agents choisis par lui à exercer tout ou partie des droits qui lui sont présentement cédés.

Article XVII - En rémunération de la cession du droit d'édition et des droits d'exploitation exclusifs et opposables à tous, à l'exception des attributs d'ordre intellectuel et moral compris dans ce droit, que

l'AUTEUR lui consent en vertu de l'article I du présent contrat, l'ÉDITEUR s'engage à verser à l'AUTEUR :

1° Une redevance de 10 pourcent (10%) calculée :

- a) sur le prix de vente au détail hors taxes de chaque exemplaire graphique de l'ŒUVRE ou de Ses arrangements publiés par l'ÉDITEUR et vendu par lui.

- b) au prorata des ŒUVRES incluses sur le prix de vente au détail hors taxes des recueils Contenant l'ŒUVRE.

c) sur le prix de vente au détail hors taxes des exemplaires graphiques de l'ŒUVRE reproduits par tout procédé numérique, à condition que la première fixation de l'exemplaire correspondant de l'ŒUVRE soit effectuée par l'ÉDITEUR lui-même.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Article XX - Les clauses ci-dessous dérogent, en tant que de besoin, aux clauses générales du présent contrat d'édition.

Fait à Yaoundé, le

En trois exemplaires originaux.

AUTEUR COMPOSITEUR

ÉDITEUR

Contrat d'engagement avec acteurs

Entre les soussignés :

La société SARL GENESIS Records, dont le siège est situé à Yaoundé-Bastos, BP 816 Yaoundé entreprise de production audio et audiovisuelle. Représentée par M.Ciel MPOUMA, directeur , producteur et éditeur.

Et

Les acteurs pour l'interprétation des livres *Rudolf Duala Manga Bell : le destin d'un héros, La première cheffe, Le sacrifice de Ruben Um Nyobe.*

Il a été et convenu ce qui suit

Article 1 : objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les responsabilités et engagements et les clauses des différents signataires.

Article 2 : cadre du contrat

Dans le but de favoriser l'apprentissage des enfants malvoyants en particulier, les livres audios ayant pour titre « patriotique jusqu'à la mort » ont été conçus dans le strict respect de l'histoire d'un héros camerounais sous l'emprise de la colonisation allemande.

Article 3 : Les acteurs sont employés à du 06 aout 2022 au 20 septembre 2022. Soit une durée de deux semaines de tournage du lundi au vendredi de 08 heures à 15 heures.

Article 4 : La rémunération

Le cachet représentant la valeur d'une journée de travail est indivisible. Toute journée de travail donne droit à un cachet plein de 5000FCFA.

Article 5 : Si après distribution d'un rôle, le producteur se propose d'en confier un autre à l'acteur et cet accord devra faire l'objet d'un avenant de contrat. Le changement de rôle ne peut avoir pour effet diminuer d'une façon quelconque les appointements fixés du contrat d'acteur.

Article 6 : En vigueur non étendu sauf convention contraire du contrat d'engagement, le producteur peut rétrocéder tout ou partie de ses droits. En cas de cession, le cessionnaire est tenu d'exécuter toutes les clauses du contrat intervenus entre le cédant les acteurs. En tout état de cause, le cédant reste solidairement responsable de l'exécution du contrat.

Article 7 : Maladie ou accident de l'acteur

En vigueur non étendu de l'indisponibilité de l'acteur, par suite de maladie ou d'accident, imposant son remplacement, entrainera la résiliation de plein droit qu'au paiement de salaire

correspondant au travail effectué. Toutefois, si le producteur décide de maintenir l'acteur dans son rôle par un aménagement du plan de travail, l'acteur ne pourra refuser ses services aux nouvelles dates, sauf engagement professionnel.

Article 8 :

En cas du non-respect des clauses du contrat, une rupture ou résiliation automatique du contrat sera observée.

En cas du non-respect des clauses du contrat, l'affaire sera déportée aux instances juridiques en fonction de la gravité de la situation.

Signé le

Acteur

Producteur

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	2
DÉDICACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
Première partie : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MAISON DE PRODUCTION GENESIS RECORDS	7
Chapitre I : L'entreprise.....	8
I. La raison sociale ou dénomination	8
1. Contexte de création et justification	8
1.1. Fiche signalétique	9
1.2. Localisation géographique.....	9
2. Charte graphique	10
2.1. Logo.....	10
2.2. Logotype	10
II. Le but de l'entreprise.....	12
1. Les missions	12
2. Les valeurs.....	12
3. Objectifs	12
Chapitre II : Organisation fonctionnelle et administrative	14
Chapitre III : L'étude du marché ou d'antériorité	15
I. L'analyse externe.....	15
1. L'analyse PESTEL	15
1.1. L'environnement politique	15
1.2. L'environnement économique.....	15
1.3. L'environnement social	15
1.4. L'environnement technologique.....	16
1.5. L'environnement écologique.....	16
1.6. L'environnement légale ou juridique.....	16
2. Le marché.....	16

3. Les partenaires.....	17
4. La concurrence	18
4.1. Les concurrents indirects	18
4.2. Les concurrents directs	18
4.3. L'analyse de la concurrence	18
4. Les cibles.....	19
II. Analyse SWOT.....	20
III. Les stratégies de communication	21
1. La communication digitale	21
1.1 Les stratégies de communication digitale.....	21
1.2 La communication traditionnelle.....	21
2. Les moyens de distribution.....	22
IV. Le Business model ou modèle d'affaires	22
Chapitre IV : L'étude financière	23
I. Répartition de la masse salariale.....	23
II. Besoins en ressources matérielles	23
III. Budget prévisionnel	24
IV. Chiffres d'affaires prévisionnels.....	25
Deuxième partie : LIVRE AUDIO <i>HISTOIRES DE CHEZ-NOUS</i>	26
Chapitre I : La partie technique	27
I. Le dossier de production.....	27
1. Synopsis.....	27
2. Note d'intention.....	28
3. Caractéristiques techniques	30
II. Le calendrier de production.....	30
Chapitre II: Les tâches de production	31
CONCLUSION	32
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	33
ANNEXES	34
TABLE DES MATIÈRES.....	68